



REMPART
MISSION PATRIMOINE



LIVRE BLANC

Agir pour la transition écologique
et la biodiversité

REMPART

edition 2023



Liste des contributeurs

Aurélie Alonso, Enimie Barriol, Florent Bastaroli, Mattieu Bernardin, Laurent Boudinot, Patrick Bourgueil, Zoé Breton, Christophe Brunet, Alexandre Carratier, Oliver Clément, Marion Cloarec, Didier Chrétien, Estelle Dedebant, Fabrice Duffaud, Lolita Favreau, Tom Fazembat, Pauline Grandjean, Dan Gutman, Dimitri Hugon, Claude Jouve, Thierry Kuta,, Christian Laurent, Audrey Lecourt, Olivier Lenoir, Henri de Lépinay, Laurent Madaune, Angéline Martin, Corinne Molina, Marie-Georges Pagel-Brousse, Arnaud Parent, Yves Pétoin, Adrien Piebourg, Cécile Plaige, Maxime Potier, Walter Prat, Annie Regond, Adèle Relouzat, Patrick Ricard, Lara Rodriguez, Mickael Sendra, Laura Soulard, Pierre Tessier, Aurore Udo, Isabelle Vergnat, Estelle Yager.

creative
commons



Vous êtes autorisé à :

Partager — Vous pouvez copier, distribuer et communiquer ce document par tous moyens et sous tous formats

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer REMPART ainsi que le document, et indiquer si des modifications ont été effectuées sur le document.

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de ce document, tout ou partie du matériel le composant.

Pas de modifications — Dans le cas où vous transformez ou créez à partir du matériel composant ce document, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition le document modifié.



Table des matières

Avant-propos	4	PRATIQUES ET PRÉCONISATIONS	
REMPART, SES ASSOCIATIONS ET SES SITES S'ENGAGENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE		Les huit thématiques des fiches pratiques transition écologique REMPART	18
Un peu d'histoire	5	Transport et déplacements	19
Cinq engagements de REMPART pour le climat	7	Energie	21
REMPART et ses associations agissent pour la transition écologique et la biodiversité	8	Consommation et alimentation	23
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN CHANGEMENT GLOBAL		L'eau, ressource et usages	25
Le changement climatique, qu'est-ce que c'est ?	10	Accueil des publics et médiation	28
Le changement climatique en France	12	Bâti patrimonial et infrastructures	31
Le changement climatique et notre patrimoine	13	Milieu naturel et biodiversité	34
Une étude au sein du réseau REMPART	15	Moyens de l'engagement et partenariats	39
COMMENT AGIR AU MIEUX DANS LE RÉSEAU REMPART ?		ANNEXES	
Atténuation et adaptation au changement climatique	16	TOG REMPART, le patrimoine et le développement durable	43
Agir dans le cadre du développement durable	17	Des images pour comprendre l'importance de la transition écologique	45
		Ressources	48
		Dates à retenir	49
		Outils mis à disposition	50



AVANT-PROPOS

Vous êtes responsable associatif dans le réseau REMPART, volontaire, animateur ou animatrice de chantier ou bénévole ? À travers ce guide des bonnes pratiques, les associations REMPART proposent des solutions, actions et outils concrets pour vous aider à comprendre le changement climatique et agir au quotidien pour un développement durable. Pour être efficace dans ce domaine, notre action, comme celle que nous conduisons directement sur le patrimoine, doit être collective. Il est de notre responsabilité de conduire ensemble cette ambition. Ce document est le fruit du groupe de travail « Patrimoine et transition écologique » de REMPART qui s'est inspiré de l'enquête conduite auprès des membres du réseau en 2020 et des réflexions de ses membres. Il tente l'ambitieuse conciliation d'objectifs parfois contradictoires. Depuis la première édition de ce Livre Blanc en juin 2021, l'Union a poursuivi son action en faveur de la transition écologique. Elle souhaite vous partager des réalisations, qui peuvent vous inspirer dans votre action pour le climat.

Les concepts de « développement durable », de « changement climatique » et aujourd'hui de « transition écologique », revêtent des réalités différentes mais sont l'expression de préoccupations croissantes pour la planète, la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles. Parce que ce dernier nous semble plus englobant, mais aussi parce qu'il est communément adopté par les institutions et acteurs avec lesquels nous travaillons au national comme au local, nous ferons référence dans ce document au concept de « transition écologique ». Nous le comprendrons comme étant l'évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. Le développement durable restant un socle essentiel à la transition écologique, nous avons pris soin de faire référence aux Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le déroulé des bonnes pratiques proposées. Chacune répond, dans son domaine, à l'atteinte d'un ou plusieurs ODD. Savoir les identifier et pouvoir nous inscrire dans ce cadre de référence internationalement partagé permet de renforcer notre démarche. Cela permet aussi une mise en cohérence de notre travail avec d'autres initiatives, notamment celles des collectivités qui agissent sur les mêmes territoires que nos associations.





REMPART, SES ASSOCIATIONS ET SES SITES S'ENGAGENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN PEU D'HISTOIRE

1966

Les statuts de REMPART envisagent dès 1966 le patrimoine dans ses dimensions culturelles et naturelles. En référence à ces mêmes statuts, l'association réaffirme au travers de sa charte adoptée en 1979 vouloir « œuvrer en faveur du patrimoine bâti et naturel qui est notre capital commun de beauté ». Cela a été la raison de sa fondation et reste un élément fondamental de ses réalisations.

1992

C'est en 1992 lors du Sommet de la Terre, que la déclaration de Rio donne une définition du développement durable « mettant l'accent sur le lien » environnement/développement. Au rapport Bruntland (1987) selon lequel le développement doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, la déclaration de Rio ajoute qu'il s'agit d'un développement économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement.

2014

En accord avec ces principes, REMPART adopte à son Assemblée générale d'Espalion (Aveyron, région Occitanie) le 8 juin 2014, le texte d'orientation générale « REMPART, le patrimoine et le développement durable ». Il s'agit à travers ce texte d'affirmer que le patrimoine doit être considéré comme une ressource que nous devons préserver pour la transmettre aux générations futures au même titre que les ressources naturelles et énergétiques : le patrimoine est le terrain sur lequel nous enracinons l'éducation à la citoyenneté, condition sine qua non du développement durable.

2015

L'accord de Paris, signé en 2015 lors de la COP21, est le premier accord universel adopté sur le climat. Il fixe l'objectif de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Il fait une place importante à l'idée d'adaptation au changement climatique. L'évolution du climat expose à des contraintes et à des risques, mais l'adaptation nécessaire est aussi porteuse de transformation et d'innovation. Agir à tous les niveaux et à toutes les échelles est désormais déterminant pour respecter collectivement cet engagement. Cet accord historique va inspirer la démarche dans laquelle REMPART s'engage à présent.

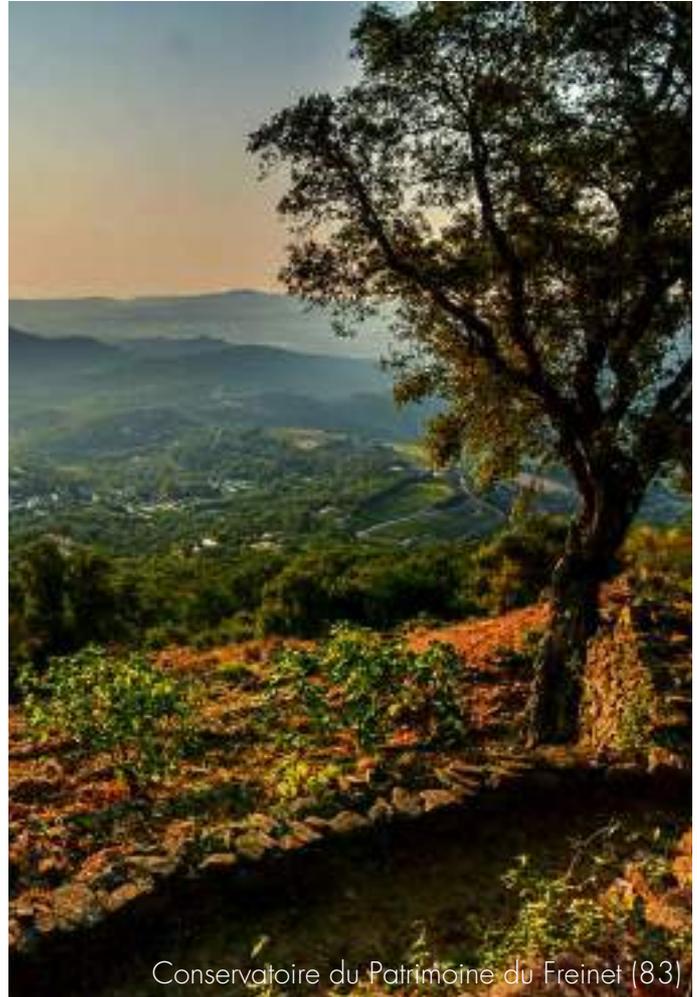
2020

En 2020, à la suite de son Assemblée générale, REMPART met en place un groupe de travail Climat afin de sonder l'état des pratiques au cœur du mouvement. Cette réflexion révèle des engagements multiples et une volonté forte d'agir.



Ainsi, en tant qu'union d'associations à la fois d'éducation populaire et de sauvegarde du patrimoine :

- consciente que le changement climatique est une menace réelle partout dans le monde pour les populations et leur patrimoine ;
- considérant que les économies auxquelles nous sommes intégrés et nos comportements individuels et collectifs portent une responsabilité ;
- consciente que les changements affectent le patrimoine culturel et naturel et les sites gérés par nos associations, nos territoires n'échappant pas aux changements en cours tout comme notre patrimoine ;
- considérant que les changements affectent la société dans laquelle nos associations agissent et que l'échelle locale est le niveau privilégié de notre action ;
- affirmant que le cadre associatif est nécessaire au développement du pouvoir d'agir des citoyens et que le patrimoine est un support d'éducation et d'adaptation aux changements en cours.



Conservatoire du Patrimoine du Freinet (83)

REMPART s'associe à l'action mondiale pour le climat à travers le Climate Heritage Network (CHN) déjà rejoint par l'International National Trusts Organisation (INTO) et le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS).

Le patrimoine offre des voies de résiliences et les activités associatives que nous conduisons pour le préserver intègrent déjà des pratiques conformes à l'esprit de l'action pour le climat. Nous sommes cependant conscients de la nécessité de faire davantage à notre échelle pour nous engager pleinement dans la transition écologique.



LES CINQ ENGAGEMENTS DE REMPART POUR LE CLIMAT

1

Mettre en œuvre auprès de ses publics une pédagogie de chantier et du patrimoine intégrant les enjeux climatiques.

Diffuser dans son réseau des pratiques et usages les plus vertueux ou sobres s'agissant des activités conduites, des modes de déplacement privilégiés, des prélèvements de la ressource naturelle, de consommation, ou de partis pris de restauration...

2

3

Renforcer les capacités de son réseau par la formation aux enjeux climatiques et les synergies avec les associations de l'éducation à l'environnement et de la conservation de la nature.

Observer les effets du changement climatique sur les sites de son réseau et recenser les mesures d'adaptation prises site par site, et à les partager.

4

5

Prendre en compte ces effets dans les projets de restauration des sites gérés par les associations.



Forts de l'Esseillon (73)



REMPART ET SES ASSOCIATIONS AGISSENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITÉ

Depuis la diffusion du Livre Blanc, en juin 2021, l'Union REMPART profite de chaque opportunité locale ou internationale pour faire connaître les initiatives du réseau en faveur de la transition écologique et la biodiversité.

Le Livre Blanc, élaboré à partir de ces pratiques vertueuses, a été labellisé « La France en Transition ». Un événement du ministère de la Transition Ecologique qui valorise les actions concrètes en faveur de l'Agenda 2030. L'Union participe, alors, à la deuxième édition avec une conférence présentant les actions au niveau national et les pratiques vertueuses dans les territoires. Elle y invite ses partenaires le Climate Heritage Network (CHN) et le GRAINE Nouvelle Aquitaine pour rappeler la nécessité d'agir collectivement pour un enjeu mondial.

C'est d'ailleurs pour permettre une appropriation de chacun au-delà des frontières, que le Livre Blanc de REMPART est présenté à travers une vidéo, dévoilée par son partenaire INTO, lors de la COP26 en novembre 2021 à Glasgow. Il est aussi traduit en anglais, dans le cadre de notre projet européen SCORE.

Ce Livre Blanc permet à REMPART d'être identifié comme un acteur majeur pour la préservation du patrimoine prenant en compte les enjeux environnementaux. Il est un formidable support pour renforcer les partenariats en Amérique latine. Par ailleurs, invité par ALIPH, REMPART a participé, en mars 2023, à une conférence à Abu-Dhabi : « Comment la protection du patrimoine en zone de conflit peut-elle contribuer à la lutte contre le changement climatique ? ».



Aqueduc Cuatla (Mexique)



Le Salon International du Patrimoine Culturel a été une autre occasion de présenter le Livre Blanc, l'année de sa diffusion. Puis, d'approfondir des sujets, tels que les enjeux et les défis à relever, les ponts existants et à créer entre le patrimoine bâti et le patrimoine naturel ou encore le recyclage des matériaux, lors de l'édition 2022 « Développement durable, ADN du Patrimoine ».

Depuis 2 ans, l'Union REMPART concrétise ses 5 engagements, grâce aux rencontres, aux partages d'expérience en son sein et avec d'autres acteurs locaux ou internationaux. Elle poursuit ses actions de sensibilisation auprès de ses publics, notamment lors des chantiers de bénévoles. Chaque moment de la vie du chantier est une opportunité pour échanger sur les pratiques existantes et celles à mettre en place.

Avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPVA), en collaboration avec le Ministère de la Transition Écologique, dans le cadre du projet « Jeunes et Nature », et avec le soutien de la Fondation d'entreprise Hermès, REMPART a conçu des outils de sensibilisation et de médiation diffusés sur l'ensemble de ces chantiers de bénévoles en 2022 ainsi qu'en 2023.

Après un Congrès 2022, placé sous le signe de la transition écologique avec, notamment, des débats et une table ronde « Patrimoine bâti et patrimoine naturel, cohabitation, dialogue et préservation », REMPART poursuit ses ambitions et forme ses premiers référents territoriaux. Pendant deux jours, en octobre 2022, des membres d'associations locales ou régionales ont pu confronter leurs problématiques, enrichir leurs connaissances et identifier leurs moyens d'action grâce aux interventions du Réseau Action Climat, des Petits Débrouillards Île-de-France et de GRAINE Nouvelle Aquitaine.

Les missions ont été définies collectivement, elles se concentrent sous trois axes : « ARGUMENTER - AGIR - EVALUER ». Les référents territoriaux s'attèleront ainsi à diffuser le Livre Blanc et ses exemples dans le réseau, pour permettre à chaque association d'être actrice du développement durable et de trouver ses outils, ses moyens d'agir en fonction de son environnement, ses besoins et ses ressources. La formation des référents territoriaux Transition Écologique est reconduite en 2023.



Maison de quartier de Balata (1972)

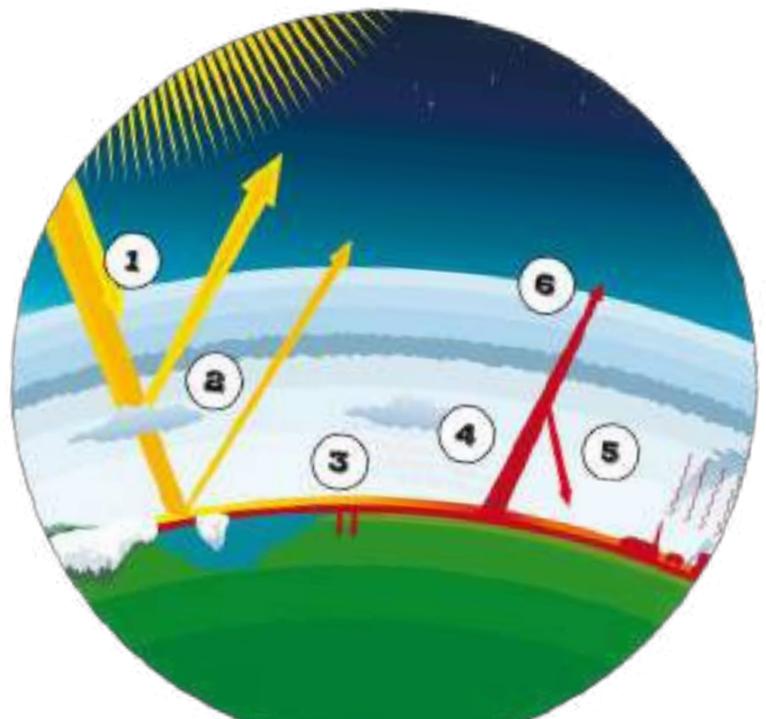


LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN CHANGEMENT GLOBAL

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'expression « changement climatique » désigne l'ensemble des variations des caractéristiques climatiques en un endroit donné, au cours du temps ; réchauffement ou refroidissement. Les pollutions de l'air résultant d'activités humaines modifient sensiblement le climat, dans le sens d'un réchauffement global. Ce phénomène entraîne des dommages importants : élévation du niveau des mers, accentuation des événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, cyclones...), déstabilisation des forêts, menaces sur les ressources d'eau douce, difficultés agricoles, désertification, réduction de la biodiversité, extension des maladies tropicales, etc.

Les gaz à effet de serre ont un rôle naturel important dans la régulation du climat. Sans eux, la température moyenne sur Terre serait de -18°C au lieu de $+15^{\circ}\text{C}$ et la vie n'existerait peut-être pas. Ils sont naturellement peu abondants dans l'atmosphère mais, du fait de l'activité humaine, la concentration de ces gaz s'est sensiblement modifiée. Par exemple, la concentration de CO_2 a augmenté de 30 % depuis une centaine d'années. Ainsi, les activités humaines ont induit une perturbation de l'équilibre climatique de la Terre, qui a et aura des conséquences sur nos modes de vie.



1 - Le rayonnement solaire passe à travers l'atmosphère claire.

2 - Une partie du rayonnement solaire est réfléchi par l'atmosphère et la surface de la Terre.

3 - L'énergie solaire est absorbée par la surface de la Terre.

4 - Elle est ensuite convertie en chaleur (rayonnement infrarouge) qui est réémise vers l'espace.

5 - Une partie du rayonnement infrarouge est absorbée et ré-émise par les molécules de gaz à effet de serre. La basse atmosphère et la surface de la Terre se réchauffent.

6 - Le reste du rayonnement solaire passe à travers l'atmosphère et se perd dans l'espace.



Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alerte sur le fait que le changement climatique s'accompagne :

- d'une perturbation du cycle de l'eau ;
- d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles d'origine climatique (sécheresses, inondations, tempêtes, cyclones) ;
- d'une menace de disparition de certains espaces côtiers, en particulier les deltas, les mangroves, les récifs coralliens, les plages d'Aquitaine, avec des conséquences désastreuses pour les populations, etc.

En outre, le réchauffement climatique :

- provoque la recrudescence du paludisme, et l'extension de maladies infectieuses comme la salmonellose ou le choléra ;
- accélère la baisse de la biodiversité : disparition d'espèces animales ou végétales.

EN RÉSUMÉ

- La Terre se réchauffe à cause de l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- L'effet de serre est à l'origine un phénomène naturel. Mais les émissions des gaz à effet de serre, liées aux activités humaines, accentuent le phénomène et provoquent la hausse des températures.



**Des effets
positifs au
changement
climatique ?**

NON !

On serait tenté de trouver des raisons de se réjouir d'un réchauffement des températures avec des périodes estivales prolongées, des hivers moins froids, des cultures rendues possibles dans des régions où elles étaient inimaginables par le passé. Mais ne nous y trompons pas, la rapidité des changements en cours impose bien plus de contraintes que d'avantages. Les économies d'énergie faites grâce à des hivers moins froids par exemple sont largement compensées par des étés bien plus chauds et leurs dépenses de climatisation... Les sécheresses répétées seront bien plus dures pour l'agriculture et pour nos cours d'eau, que ne seront bénéfiques les perspectives de cultures. Certains espaces pourraient devenir semi-arides !



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE

DONNÉES GÉNÉRALES (SELON MÉTÉO-FRANCE)

En métropole dans un horizon proche (2021-2050) :

- Une hausse des températures moyennes entre 0,6 et 1,3°C (plus forte dans le Sud-Est en été)
- Une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été, en particulier dans les régions du quart sud-est
- Une diminution du nombre de jours anormalement froids en hiver sur l'ensemble de la France métropolitaine, en particulier dans les régions du quart nord-est



Selon ces scénarios au cours du XXI^e siècle, les effets attendus du changement climatique sur le territoire seront nombreux et certains sont déjà à l'œuvre.

- Érosion du trait de côte / impact sur le littoral,
- Fonte des glaciers,
- Montée des eaux,
- Sécheresse,
- Pollution croissante dans les grands centres urbains (nuages de gaz...),
- Disparition / arrivée de nouvelles espèces,
- Tempêtes...



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET NOTRE PATRIMOINE

Lire les effets du changement climatique sur le patrimoine dans nos zones tempérées a longtemps été l'apanage des spécialistes. À présent encore, constater les impacts des changements en cours n'est pas aisé tant l'évidence des changements diffère selon les territoires. Montagnes et littoraux sont exposés à des évolutions plus rapides et visibles tandis qu'une vaste zone centrale du nord de Lyon jusqu'à l'Île-de-France semble moins affectée. Une analyse des scénarios disponibles laisse entrevoir des influences sur le patrimoine auxquelles les sites REMPART n'échapperont pas. Les facteurs d'origine climatique influençant le patrimoine sont :

l'augmentation de la température globale, les précipitations et l'humidité atmosphérique, la montée du niveau des océans, la combinaison du changement climatique et de la pollution de l'air extérieur, la combinaison du changement climatique et de la pollution de l'air intérieur.



Cimetière du Père Lachaise (75)



Moulin de Cantecort (47)

Le patrimoine est soumis à deux types d'évolution. On distingue d'abord des événements à survenue lente. Nous entendons par là des phénomènes de longue durée, progressifs, peu dommageables dans le court terme, mais pouvant avoir des conséquences sur le plus long terme : érosion des façades en calcaire et en marbre, noircissement des surfaces en pierre, lessivage chimique des vitraux anciens, corrosion des métaux, cristallisation des sels dans les murs poreux, croissance des insectes nuisibles, des champignons et des plantes supérieures, etc. On distingue d'autre part des événements à survenue rapide. Nous entendons ici des phénomènes de courte durée, aigus, intenses, récurrents, dommageables et incontrôlables. Il peut s'agir de tempêtes, d'ouragans, de typhons, de précipitations extrêmes, grêle, crues subites, glissements de terrains, sécheresses, canicules, vagues de froid, incendies spontanés, etc.



À cet effet, un rapport publié en avril 2020 « Le patrimoine culturel français face au changement climatique mondial » rassemble les travaux d'un groupe d'experts réuni à l'occasion de la COP21. Ce rapport recense les facteurs d'origine climatique, leurs impacts, et les actions générales d'adaptation, de remédiation et de résilience à envisager. Au final, il suggère une stratégie française d'adaptation aux impacts du changement climatique sur le patrimoine en lien avec la recherche, l'économie, la conservation...

L'action pour le patrimoine dans le cadre du changement climatique doit être globale, tout comme les réponses apportées au changement climatique. Au-delà des perspectives données, ce que ce rapport nous enseigne, c'est que les évolutions à venir sont encore peu connues des acteurs et gestionnaires du patrimoine, d'où l'importance d'intégrer cette donnée dans notre dialogue avec les pouvoirs publics et les architectes qui suivent les restaurations de nos sites.



Château de Sanzay (79)



ÉTUDE AU SEIN DU RÉSEAU EN 2020

En 2020, une enquête a été conduite dans le réseau REMPART afin de mesurer la perception du changement climatique par les associations, de manière générale, sur leurs sites et pour leurs activités. L'enquête aborde la problématique dans ses dimensions matérielles, environnementales, sociales, économiques ... Elle a permis de sonder un panel représentatif de la géographie du territoire (zone de plaine, zone littorale, zone de montagne, de moyenne montagne, au nord comme au sud, à l'ouest comme à l'est) ; elle a porté sur tous les patrimoines pris en charge par les associations REMPART : les sites que l'on imagine soumis à des changements notables comme ceux ne présentant pas, à priori, d'évolutions particulières ; des associations qui ont une envergure régionale comme des associations dont l'action est plus locale ont été interrogées, de même que des associations strictement composées de bénévoles comme des associations disposant de salariés.

L'analyse des entretiens a servi de base à l'écriture des recommandations qui suivent, et au préalable à la construction du schéma proposé ci-dessous. Celui-ci est le reflet de tendances observées à l'échelle nationale et des préoccupations qu'elles soulèvent.

Phénomènes observés	Effets possibles	Impacts sur les activités	Impacts sur les sites
<ul style="list-style-type: none">• Fortes chaleurs• Episodes de canicules• Allongement des périodes de sécheresse• Intensité des précipitations• Fréquence et force des tempêtes• Adoucissement général du climat	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la température, ce qui agit sur l'aléa incendie de forêt• Augmentation de la température, ce qui agit sur l'aléa sécheresse• Augmentation des périodes de sécheresse, ce qui agit sur l'aléa mouvement de sol• Augmentation des aléas gravitaires liés aux précipitations extrêmes• Augmentation des infiltrations dans les structures porteuses• Intensité des précipitations, ce qui agit sur l'aléa inondation• Effets littoraux des tempêtes, qui agissent sur l'aléa érosion côtière• Raréfaction des jours de gel	<ul style="list-style-type: none">• Retard sur le programme• Amplitude de la période de chantier• Nécessité de réorienter les travaux• Impacts sur les activités de groupe et de loisirs• Impact sur la prise des mortiers• Effet de la chaleur sur les participants et risques sanitaires• Aménagement des horaires• Attention accrue aux risques (incendies, inondations, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Risque incendie accru dans l'environnement des sites• Evolution des paysages• Assèchement des douves / fluctuation du niveau des douves• Fragilisation des maçonneries exposées aux éléments• Dégradation de la qualité de l'eau• Alternance gel/dégel à des périodes plus humides – infiltration dans les structures• Glissements de terrain et ravinements• Couvertures de toit peu adaptées aux fortes pluies



COMMENT AGIR AU MIEUX DANS LE RÉSEAU REMPART ?

ATTÉNUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Atténuer le changement climatique et s'y adapter sont les deux voies indispensables pour réduire les risques que génère le changement climatique. On dit qu'une activité contribue à l'atténuation du changement climatique si elle contribue à la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.

Il s'agit d'activités permettant :

- de réduire ou limiter les émissions de gaz à effet de serre ;
- la protection et l'amélioration des puits et réservoirs des GES (ex. forêts et sols).

En France, près de 80 % des émissions de GES sont liés à la consommation d'énergie fossile.

Une action contribue à l'adaptation au changement climatique dès lors qu'elle permet de limiter les impacts négatifs du changement climatique. Ces actions d'adaptation peuvent concerner :

- nos modes d'organisation ;
- la localisation de nos activités ;
- les techniques que nous employons.

Ainsi, parmi les actions proposées dans ce guide, certaines sont de nature à atténuer le changement climatique, d'autres permettent de s'y adapter.

Le dioxyde de carbone (transports, habitat, production d'électricité, activités industrielles...) représente **76 %**

des émissions anthropiques de gaz à effets de serre.

Le méthane (agriculture, décharges, production de pétrole, de gaz, etc.) représente **16 %**

des émissions anthropiques de gaz à effets de serre.



Les gaz fluorés (climatisation auto et habitat, systèmes de réfrigération...) représentent **2 %**

des émissions anthropiques de gaz à effets de serre.

Le protoxyde d'azote (agricultures, combustion de la biomasse, synthèses chimiques industrielles, automobiles, etc.) représente **6 %**

des émissions anthropiques de gaz à effets de serre.

Pourcentage en Gt Co2 eq/an, pour l'année 2010

Source illustrations : Réseau Action Climat, Kit pédagogique sur les changement climatique, édition 2015, p18



AGIR DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A bien des égards, agir en vue d'atténuer ou de s'adapter au changement climatique permet d'agir pour le développement durable en général. Ces deux nécessités nous invitent à des comportements complémentaires et rendus plus vertueux encore lorsqu'elles sont traitées ensemble. La consultation de la liste complète des Objectifs de Développement Durable (ODD)¹ permet de comprendre aisément que les impacts sociaux et patrimoniaux de REMPART permettent de répondre à nombre d'entre eux comme l'ODD n°5 - Égalité entre les sexes ou l'ODD n°10 - Inégalités réduites. Cependant, nous faisons le choix dans ce guide de nous concentrer sur les objectifs les plus à même d'influencer la qualité de notre environnement et les changements climatiques en cours. Dans cette perspective, la liste suivante est retenue.

Les objectifs de Développement Durable évoqués dans ce Livre Blanc



¹ 193 États membres des Nations-Unies ont défini en septembre 2015 dix-sept objectifs de cibles à atteindre en 2030 : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



PRATIQUES ET PRÉCONISATIONS

Pour faciliter l'exposé de pratiques visant à la transition écologique recensées dans le réseau ou applicables à REMPART, nous proposons une présentation en 8 grandes thématiques. Ces catégories permettent de couvrir les domaines où REMPART, à tous les niveaux de son organisation, de l'association membre à la Délégation nationale, en passant par les activités de restauration et d'animation du patrimoine ou celles des unions régionales, peut agir.

Limiter sa consommation pour économiser la planète est aujourd'hui une nécessité et la mise en place d'une certaine sobriété s'avère souvent moins contraignante qu'il n'y paraît. Nous pensons que le choix de la sobriété n'est pas un renoncement à tout, mais un moyen de préserver l'essentiel. Il implique une chaîne d'actions individuelles qui permet à chacun et chacune de trouver une place utile, cohérente et valorisante dans une organisation globale.

Les témoignages et les partages d'expériences qui suivent sont l'expression du véritable plaisir que peut procurer le choix de cette frugalité.

LES HUIT THÉMATIQUES DES FICHES PRATIQUES TRANSITION ÉCOLOGIQUE REMPART





TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

FICHE PRATIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - N° 1

POUR COMMENCER

Pour REMPART, encourager la mobilité vers le patrimoine et les chantiers est une raison d'être. Chaque année, les associations accueillent des milliers de personnes pour un séjour qui occasionne lui-même souvent ses propres déplacements. Cette mobilité à tous les niveaux implique des transports qui sont parmi les principales sources d'émissions de carbone. Comment concilier déplacements et activités REMPART ?



Développer et encourager le co-voiturage

Le covoiturage, c'est le fait de partager un véhicule pour un même trajet. Cela nécessite d'organiser son déplacement et de se mettre en relation avec au moins une autre personne : de nombreuses plateformes internet permettent de mettre en relation les voyageurs. REMPART encourage les bénévoles souhaitant se rendre en voiture sur leur chantier à pratiquer le co-voiturage. Avec l'accord des conducteurs candidats, faisons savoir aux participants d'une activité qu'un covoiturage est possible. Voyager à deux, c'est deux fois moins d'émissions de CO2 !

Utiliser les transports en commun et transports collectifs

Plutôt que d'utiliser une automobile de façon individuelle, on peut privilégier les transports collectifs autant que possible : car, train... On peut aussi raisonner son déplacement au regard de la durée de son séjour et ainsi envisager de séjourner plusieurs semaines dans la région ou le pays de son chantier.

Relocaliser les activités de découverte et loisir pendant les séjours

Nos territoires sont pleins de ressources, chemins de randonnées, baignades, vignobles, réserves naturelles, sites patrimoniaux, artisans et agriculteurs. Autant d'idées de visites et rencontres à développer pendant le séjour, qui peuvent se penser différemment que via un transport motorisé. Si la mer se trouve à plus de 80 kilomètres de votre site, un autre lieu de baignade ne peut-il pas combler les attentes de votre groupe ?

Favoriser les déplacements pédestres et les mobilités douces

La crise sanitaire de ces derniers mois a accéléré la prise de conscience de ce qu'il est possible de faire dans l'environnement direct de nos sites, parfois à pied, le plus souvent à vélo. Équiper l'association d'un stock de vélos neufs ou d'occasion pour proposer aux bénévoles des déplacements différents pendant le chantier, c'est aussi faire des économies sur la location ou l'achat d'un véhicule, sur du carburant et de l'entretien. Hors des temps de chantier, le parc vélo peut être mutualisé avec d'autres associations ou prêté par une commune...



Forteresse de Châtel-sur-Moselle (88)



Compenser nos émissions de carbone liées aux transports

Avant toute compensation carbone, les associations REMPART recommandent bien entendu d'éviter et réduire ses émissions, selon le principe « éviter-réduire-compenser ». De nombreuses plateformes de compensation de consommation carbone existent en ligne. Elles permettent de calculer son empreinte carbone et de la compenser à travers des projets de reforestation, d'agroforesterie ou de solidarité.



En selle!

Nous qui aimons tant vadrouiller, partir à l'improviste, parcourir les routes de campagne avec les bénévoles... on a eu la drôle idée d'interroger l'impact écologique de nos habitudes de transport en chantier. Et on s'est dit qu'on devait faire quelque chose. Mais renoncer aux découvertes, aux paysages façonnés par des mains paysannes qui filent devant nos yeux...? Pas question ! C'est à ce moment-là qu'on s'est rappelés du chantier itinérant vécu en 2015, et qu'on a décidé d'enfourcher nos vélos, de discuter avec l'Office Intercommunal des Sports pour en récupérer assez pour tous les bénévoles et de partir redécouvrir les coins cachés dans les collines les plus proches à nos sites. Cela nous a permis de retisser encore plus de liens avec les voisins, les curieux... et d'agir en cohérence avec nos principes !

L'équipe de l'association DÉCLAM' (46)



Association DECLAM' (46)

Quelques pistes pour compenser les émissions de carbone

www.apc-paris.com/compensation-carbone





ÉNERGIES

FICHE PRATIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - N°2

POUR COMMENCER

Le recours à des énergies variées est essentiel à la mise en œuvre des activités REMPART. Déplacer des personnes, nourrir un groupe, éclairer et chauffer des locaux associatifs, produire un évènement ou une manifestation, tout cela implique la consommation d'une énergie qui provient principalement de sources fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon...) et dont la combustion à grande échelle est responsable du dérèglement climatique. Mais l'énergie pour REMPART, c'est aussi l'énergie du collectif et celle dont on prend conscience à travers l'expérience du travail manuel bien souvent sans recours à d'autres formes d'énergie que celle des bras. Souhaiter limiter ou réduire l'impact de notre organisation sur le changement climatique, c'est engager une réflexion sur notre rapport à l'énergie.



Faire appel à l'énergie solaire pour les douches

L'hébergement de plein air est de plus en plus sollicité pour accueillir les groupes de bénévoles lors d'un chantier. À cette occasion l'usage de douches solaires, possible dans la plupart des régions au cours de l'été, permet de faire la démonstration de l'efficacité de l'énergie solaire et, selon les modèles retenus (individuel ou à usage multiple), de faire des économies importantes en eau.

Faire appel à la pédagogie du travail manuel pour comprendre la valeur de l'énergie

En encourageant le travail manuel à travers la restauration du patrimoine, REMPART fait la promotion de l'énergie musculaire ! Nos gestes et mouvements, les déplacements que nous faisons (marcher, courir, faire du vélo, etc.), et le travail manuel constituent l'énergie musculaire. Sur le chantier, bien souvent, déplacer un tas de cailloux à la main et à la chaîne, préparer un mortier à la pelle, se déplacer pour chercher de l'eau constituent autant de gestes qui ne sont pas effectués via des machines fonctionnant avec une autre forme d'énergie. C'est l'occasion d'un propos général sur ce qu'est l'énergie.



Village de Périllos (66)



Valoriser les patrimoines techniques producteurs d'énergie

Les associations REMPART conservent parfois un patrimoine technique qui fournit une énergie pour la transformation de matière première agricole, pour l'industrie, comme les moulins à vent ou les moulins à eau. Ce patrimoine technique représente un point d'entrée pour un propos pédagogique sur l'énergie.

Faire le choix de fournisseurs d'énergies vertes

Pour les locaux occupés par les associations REMPART, le choix du fournisseur d'énergie est une manière de s'engager en faveur de la transition énergétique. Les énergies renouvelables ont pour avantage d'être inépuisables et de ne pas émettre de dioxyde de carbone. Selon Greenpeace les trois fournisseurs « vraiment verts » sont Energie d'ici, Enercoop et Ilek. Cependant, en combinant les différentes énergies (mix énergétique), de nombreuses entreprises telles que : Ekwater, Mint, Mega, Plüm, Ilek, Vattenfall, Planète Oui, fournissent en énergie 100 % renouvelable. L'usage d'ampoules à basse consommation peut être un premier pas dans cette direction.



Comparateur d'énergie Greenpeace
<https://www.greenpeace.fr>

Ne pas éclairer nos sites la nuit

Pour des raisons évidentes de consommation d'énergie mais aussi pour préserver le ciel et la biodiversité nocturnes, les associations REMPART recommandent de ne pas éclairer les sites la nuit. Si le choix de l'éclairage du site ne dépend pas directement de l'association mais d'une collectivité propriétaire par exemple, les associations pourront faire valoir les économies d'énergie réalisées auprès de la collectivité pour supprimer ou limiter l'éclairage du site.





CONSOMMATION ET ALIMENTATION

FICHE PRATIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - N°3

POUR COMMENCER

Par leurs activités variées, les associations REMPART consomment une quantité de biens et denrées. En s'orientant vers tel produit ou telle marchandise plutôt qu'une autre, elles font des choix de consommation qui ne peuvent être soumis au seul souci d'économie. Privilégier tel producteur local pour l'approvisionnement en fruits, de même que faire le choix d'un fournisseur d'énergie pour ses locaux relèvent d'un engagement de développement durable favorable à l'action pour le climat.



Consommer local, de saison et, si possible, des produits issus de l'agriculture biologique

80 % des associations REMPART développent leurs activités en milieu rural. Approvisionner le chantier en fruits et légumes produits localement est souvent possible. Cette démarche permet de soutenir l'économie paysanne, de réduire les distances d'approvisionnement et de créer de nouvelles relations de solidarité. Bien souvent, mettre en place un circuit court ne coûte pas plus cher, la principale difficulté réside dans la présence ou non de cultures maraîchères et fruitières dans un périmètre proche. Un jardin potager ou d'aromates peut aussi être envisagé par l'association.



Un nouveau modèle de consommation

Le Groupement REMPART Île-de-France est investi depuis plusieurs années dans la recherche d'une alimentation plus responsable pour ses chantiers de bénévoles. D'abord en faisant intervenir Gilles Daveau, spécialiste de cuisine biologique et alternative, dans nos formations d'animateurs afin d'encourager une pratique alimentaire orientée vers des produits locaux, de saison, plus complets. Également, en faisant découvrir des cuisines végétariennes et gourmandes avec des apports en protéines variés et accessibles. Et pour compléter ces pratiques, nous avons aussi mis en place un approvisionnement des chantiers en libre-cueillette dans les champs afin de favoriser les circuits-courts. Nous encourageons les animateurs à faire participer les bénévoles aux récoltes et à adapter les menus en fonction pour générer un mode de consommation plus écologique, économique et équitable.

**Angéline MARTIN, Déléguée régionale,
Groupement REMPART Île-de-France (75)**



Jumeauville (78)



Diminuer la consommation de viande pendant les séjours

L'industrie agroalimentaire, source de déforestation et consommatrice d'eau, est un facteur majeur de réchauffement climatique. La consommation de viande représente environ la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à notre alimentation. La production d'un kilo de bœuf émet 18 kilos de gaz à effet de serre, quand la production d'un kilo de lentilles en émet 0,2 ! A apport protéique relativement équivalent, il y a 22g de protéines dans 100g de bœuf, et 25g de protéines dans 100g de lentilles.

Éliminer le gaspillage à tous les niveaux et recycler autant que possible les déchets de nos activités

Dans l'esprit de la loi anti-gaspillage et pour une économie circulaire (10 février 2020), les associations REMPART contribueront à l'effort collectif pour éliminer le gaspillage alimentaire, lutter contre la surconsommation, le suremballage, et trier massivement les déchets notamment ceux issus des chantiers. Conscientes des difficultés logistiques qu'une telle rigueur impose notamment lorsque le tri est collecté à distance, elles prendront connaissance des lieux de collecte en amont et associeront les bénévoles aux opérations de tri. Consommer juste le nécessaire et «accommoder» les restes font aussi partie des pratiques que les associations encourageront pour une intendance sobre de la vie collective.



Village de Périllos (66)





L'EAU, RESSOURCE ET USAGES

FICHE PRATIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - N°4

POUR COMMENCER

Précieuse et indispensable, l'eau est autant une ressource qu'un milieu. Combien de sites patrimoniaux REMPART sont bâtis à proximité d'une rivière ou d'une source, ou sont dotés d'installations pour stocker l'eau nécessaire à l'activité humaine lorsqu'elle fait défaut ? L'accès à la ressource et sa protection sont des enjeux planétaires que les associations REMPART sont en mesure de traiter au niveau local.



Généraliser l'usage de détergents écologiques pour toutes les activités

Préserver la ressource en eau, c'est aussi en supprimer les pollutions. Les associations REMPART appellent à un usage exclusif des détergents écologiques pour toutes leurs activités. Il est possible de fabriquer de manière simple des savons solides ou de faire appel à des produits courants comme le vinaigre blanc pour certain nettoyage. Enfin, fabriquer un détergent écologique est à la portée de tous, certaines associations REMPART proposent cette activité à leurs bénévoles durant un chantier, pourquoi ne pas essayer ! Pour limiter les pollutions de l'eau dues à l'usage des détergents, les associations REMPART recommandent de faire confiance à des labels et invitent leurs bénévoles à se rendre sur les chantiers munis de produits de toilette écologiques.



Guide Biocoop des labels de produits d'entretien écologiques

<https://www.biocoop.fr/media/files/Guide-des-labels-de-produits-d-entretien-e-cologiques>



Château de Sanzay (79)



Des ateliers pour sensibiliser

Depuis maintenant deux ans, nous expérimentons une savonnerie associative au sein de la Colporteuse. Nous organisons des ateliers de fabrication de savons à froid à partir de matières locales et naturelles. En plus d'être un temps d'échange autour de nos habitudes sanitaires quotidiennes, les ateliers permettent la fabrication de savons sains qui ne laissent pas de traces dans la nature : parfaits pour un usage sur le site, dans nos douches solaires ou encore en itinérance lors d'un bivouac avec des jeunes. Nous souhaitons être attentifs à la pédagogie mise en place qui ne doit pas être dans le jugement : c'est pourquoi, nous recherchons des moyens ludiques pour toucher la sensibilité de tous.

**Lolita Favreau, animatrice, apicultrice et savonnière,
Association La Colporteuse, Château de Sanzay (79)**



Maîtriser la consommation d'eau

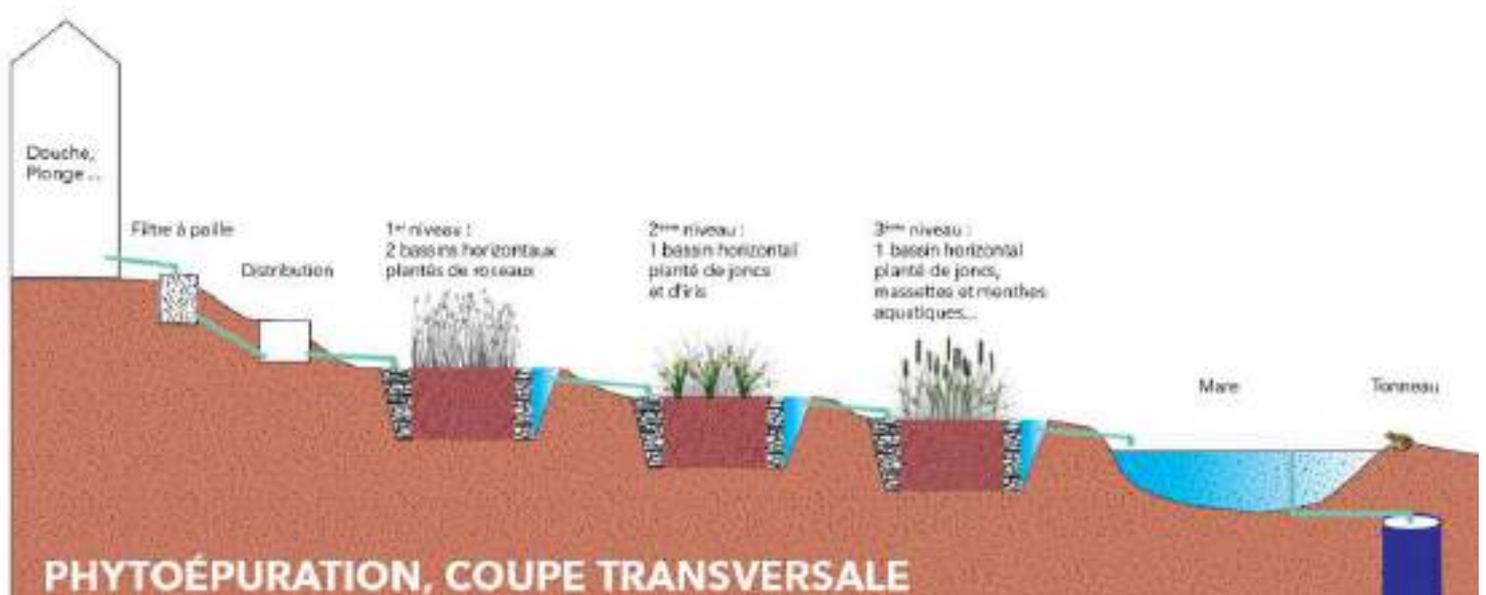
L'eau est une ressource indispensable que nous utilisons au quotidien sur les chantiers et lors des accueils de groupes. Pour limiter notre consommation et protéger cette ressource, quelques mesures simples peuvent être mises en place sur nos lieux d'accueil. Les douches peuvent être équipées de minuteries et les robinetteries de boutons poussoirs. Des affichettes invitant à ne pas laisser couler l'eau lors du brossage des dents ou la plonge des repas pourront être installées par les associations REMPART.



De l'importance du système d'épuration

A Périllos, il n'y a pas d'eau courante, pas de rivière à proximité. A notre arrivée, il n'y avait pas non plus de système d'épuration. Alors pour accueillir les premiers bénévoles sur le site, il a fallu s'organiser. L'eau est montée du village le plus proche dans des citernes, en camion. Rare, et donc encore plus précieuse qu'ailleurs, il a fallu prendre de bonnes habitudes pour l'économiser : mise en place de toilettes sèches, système de pompe à pied sans gravité pour la douche et réutilisation de toutes les eaux (lavage et cuisson des légumes pour le jardin, celle de sortie de phytoépuration pour le mortier).. Aujourd'hui, nous avons des toitures et travaillons à la création d'un système de récupération des eaux de pluie, mais les habitudes d'économie doivent rester les mêmes. Pour traiter nos eaux grises, des bacs plantés de diverses espèces selon les étages, nous assurent un très bon résultat.

Estelle Dedeant, présidente, Association Terre de Pierres, Village de Périllos (66)





Développer le stockage d'eau pluviale pour les besoins du chantier

Mettre en œuvre un mortier, mouiller un mur avant de le jointoyer, nettoyer des outils de chantier, tout cela nécessite l'usage d'eau en quantité plus ou moins importante, mais de manière quotidienne. Selon la configuration des sites, l'installation de cuves de récupération des eaux pluviales permet d'économiser de l'eau potable ou un prélèvement dans le milieu naturel.

Développer l'usage des toilettes sèches

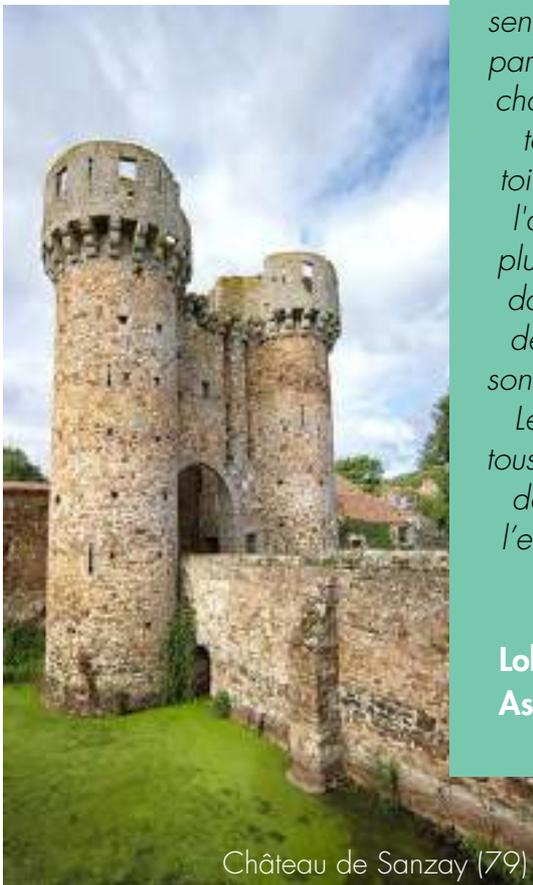
Là où cela est rendu possible, notamment par la présence d'une parcelle pour le compostage, l'installation de toilettes sèches, même temporaire, s'avère appropriée dans le cadre d'un chantier. Avec les toilettes sèches (dans lesquelles on n'utilise pas d'eau), trois objectifs principaux sont visés : économiser l'eau, éviter de polluer une eau potable qu'il faut ensuite retraiter, aider la nature en fertilisant les sols en remplaçant nos excréments dans leur cycle naturel. L'absence de contrainte liée à l'eau, tant pour l'alimentation que pour l'évacuation autorise l'implantation de WC en des endroits impossibles avec un système à chasse d'eau.



Les toilettes-sèches, nouvelle étape dans la construction d'un éco-lieu

La Colporteuse est engagée dans une réflexion sur les ressources nécessaires à la conduite de ses activités dans le but de devenir un Eco-lieu. Dans ce cadre, les toilettes sèches sont pour nous des outils de sensibilisation à l'usage de l'eau, et de l'eau potable en particulier. Elles sont déjà présentes dans le camping du château ; et en réflexion pour remplacer une partie des toilettes intérieures. Objectif pour 2022 : avoir des toilettes sèches sur chacun de nos sites ! La propreté et l'accueil sont primordiaux pour faciliter leur accès au plus grand nombre ; cela nécessite une grande rigueur dans l'entretien et le ménage. Nous mettons en place des plannings pour réaliser les vidanges et les litières sont compostées dans des bacs accessibles en brouette. Le fonctionnement doit être bien pensé et facile pour tous. Ces expérimentations nous impliquent aussi au sein de l'équipe, dans une démarche responsable face à l'eau ; nous nous rendons bien compte, au quotidien, de la difficulté et du temps que peut prendre la modification de nos habitudes.

**Lolita Favreau, animatrice, apicultrice et savonnière,
Association La Colporteuse, Château de Sanzay (79)**



Château de Sanzay (79)

ACCUEIL DES PUBLICS ET MÉDIATION

FICHE PRATIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - N° 5

POUR COMMENCER

La notion d'accueil des publics désigne à REMPART l'ensemble des activités qui vise à accueillir des individus seuls ou en groupe afin de partager un temps organisé qui permet d'accomplir la mission de nos associations : faire du patrimoine l'affaire de tous. Il peut donc s'agir des activités de stages et chantiers de bénévoles, mais aussi de visite des sites, d'accueil des scolaires, d'ouverture des lieux à l'occasion de manifestations culturelles...



Château de la Chapelle-Gauthier (77)

Valoriser l'histoire paysagère et climatique des sites

Les sites REMPART racontent une histoire de l'environnement et du climat, une histoire du prélèvement des ressources dans le milieu et une histoire de l'adaptation. À une échelle géographique plus vaste, les sites patrimoniaux nous parlent d'une mondialisation bien plus ancienne que nous la concevons habituellement. On retrouve dans des charpentes médiévales en Écosse des bois provenant des forêts de Pologne ! Plus proche de nous, telle zone humide a été asséchée autour d'un château pour en valoriser les terres, tel ruisseau détourné pour alimenter des douves ou telle forêt coupée ou plantée... Le patrimoine rural par exemple est un excellent support pour un récit autour de l'utilisation locale des ressources et sur l'adaptation aux caractéristiques climatiques d'une région. La pente d'une toiture, l'orientation des ouvertures, les matériaux utilisés racontent un paysage qui est probablement différent aujourd'hui. Les associations REMPART feront connaître cette histoire car elle permet de comprendre l'impact de l'homme sur son environnement.



Mettre en œuvre l'éducation à l'environnement et au développement durable (EDD)

Le chantier est un temps à part dans le quotidien des participants. Parce qu'il implique de se défaire d'habitudes dans un environnement nouveau pour tous, il est l'occasion de porter un regard différent sur l'environnement. Le temps passé en extérieur par les nécessités du chantier invite aussi à observer le milieu et le rythme de la nature, le ciel étoilé, la vie sauvage et la faune proches des sites. Les associations REMPART considèrent que le chantier est un cadre favorable à la mise en œuvre de temps spécifiques d'éducation au développement durable et à l'environnement.

Informé, faire savoir et former par l'accueil et l'animation

Les lieux de chantier et d'hébergement afficheront clairement les recommandations sanitaires et environnementales en vigueur dans le réseau, un exemplaire du présent guide sera également mis à disposition des animatrices et animateurs ainsi que des participant.e.s aux activités. Les temps d'accueil en début de chantier ou de stage préciseront, lorsque nécessaires, les précautions écologiques spécifiques au site. En amont, les formations REMPART prépareront nos animateurs et animatrices à agir en responsabilité sur le volet environnemental.



Pour une éducation citoyenne et durable

Depuis plusieurs années, nous essayons d'insuffler au sein de certains de nos chantiers une logique éco responsable. Cette volonté traduit notre engagement dans les interactions entre l'homme et l'environnement. Par exemple, sur le chantier de La Trave à Préchac, nous travaillons dans une logique d'appropriation du territoire et d'immersion : approvisionnement local, douches solaires, économies d'énergies, déconnexion, toilettes sèches, compostage... Nous animons toujours une visite naturaliste sur le Ciron, rivière locale considérée comme « arche de Noé de la biodiversité » par l'INRA, classée Natura 2000 et dont les enjeux environnementaux ont un impact immédiat sur l'économie locale. Les chantiers de bénévoles portant sur le patrimoine offrent un cadre favorable pour une éducation citoyenne durable !

**Laurent Madaune, Chargé de projet EVS et coordinateur pédagogique,
Association Adichats, Chantiers écoresponsables (33)**



Anticiper l'évolution des temps de l'accueil en chantier

L'adoucissement du climat peut être perçu comme une opportunité d'étendre la saison des chantiers au cours d'une année, rendant fréquentes les activités en extérieur en novembre comme en février dans plus de régions. C'est aussi une opportunité de développer le logement sous tente, moins coûteux et favorisant le contact avec la nature. Dans le même temps, l'été, les fortes chaleurs plus longues, plus fréquentes et généralisées à tout le territoire impactent les travaux et génèrent des risques sanitaires pour les bénévoles (fatigue, déshydratation, prolifération d'insectes). Les associations prendront soin d'anticiper les opportunités comme les difficultés engendrées par les nouvelles conditions climatiques (adaptation des postes de travail, des horaires de chantier, approvisionnement en eau).

Supprimer le recours au plastique

Le plastique est aujourd'hui une source de pollution considérable, tant dans son utilisation (rejet dans la nature, effets sur la santé) que dans sa production fortement émettrice de gaz à effet de serre. Dans l'esprit de la loi anti-gaspillage et pour une économie circulaire (10 février 2020), les associations REMPART proscrireont les produits plastique à usage unique dans leurs achats (vaisselle jetable, bouteilles, barquettes, capsules, touillettes, etc.) et encourageront les solutions alternatives (emballages réutilisables, vente en vrac et consigne). Organiser des chantiers, manifestations culturelles ou festivités « zéro plastique », c'est possible !

Veiller à la soutenabilité et à l'éthique des articles proposés dans les boutiques de sites

Nos associations ouvrent les sites à la visite et accueillent des visiteurs. Bien souvent, la billetterie est aussi un espace « boutique » où des articles souvenirs sont proposés aux visiteurs et dont la vente constitue une source de revenus pour le projet. Nous veillerons à supprimer les articles issus de dérivés du pétrole et préféreront des productions locales, en matériaux naturels ou recyclés ou encore fabriqués de manière éthique.



Jardiner le patrimoine

Les ruines ou les sites archéologiques peuvent s'entendre comme des « jardins du patrimoine ». La nature est alors support à la transmission des savoirs et au service de la médiation du patrimoine : on plante une haie pour évoquer un rempart disparu, des arbustes pour dessiner le plan d'un édifice, des massifs fleuris pour symboliser l'emplacement de sépultures, les différentes couleurs de végétaux couvre-sols permettant de distinguer la fonction des pièces (rouge pour un hypocauste, bleu pour un bassin...). Les jardiniers s'appuient sur les inventaires faune/flore et les rapports archéologiques (plans et données paléoenvironnementales) afin de paysager la ruine. Le végétal constitue alors un complément au discours des médiateurs ou, à défaut, des panneaux de médiation. En outre, "jardiner le patrimoine" c'est aussi réfléchir à la protection de la faune et de la flore dans un monument historique et contribuer à préserver la richesse écologique de ce site tout en maintenant un équilibre harmonieux entre le patrimoine culturel et la biodiversité environnante. Pour cela, il faut : développer des stratégies de végétalisation qui, non seulement ne menacent pas le monument, mais peuvent participer à sa protection ; identifier les habitats naturels présents dans le monument historique ; identifier les espèces végétales et animales qui y résident ; sensibiliser et informer les visiteurs ou les usagers sur l'importance et la raison de la conservation de la faune et de la flore ; définir des zones spécifiques où les activités humaines sont limitées afin de réduire les perturbations potentielles pour la faune et la flore ; surveiller et contrôler les espèces végétales et animales envahissantes qui pourraient menacer l'équilibre écologique du monument historique ; coopérer, bien sûr, avec des experts de ces secteurs pour mettre en place des stratégies de protection efficaces et à prendre des décisions éclairées.



BÂTI PATRIMONIAL ET INFRASTRUCTURES

FICHE PRATIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - N°6

POUR COMMENCER

Pour REMPART, la notion de bâti concerne aussi bien les sites patrimoniaux sur lesquels les associations interviennent que les lieux et infrastructures qui servent à la réalisation des actions (locaux associatifs, lieux d'hébergement ou de formation).



LE BÂTI PATRIMONIAL

Développer une culture fondée sur l'éthique et le recyclage des matériaux de chantiers

Pour les activités de restauration, le chantier fait appel en quantité à des matériaux naturels comme le sable ou le bois. Cette consommation peut être diminuée par le recyclage : recyclage des mortiers, recyclage par l'approvisionnement sur des chantiers de démolition pour des poutres par exemple. Lorsque l'achat de bois est nécessaire, les associations REMPART privilégieront l'approvisionnement en bois français issus de forêts locales et gérées durablement. Il existe différentes certifications garantissant l'exploitation et l'origine du bois. Quant au sable qui est la deuxième ressource la plus utilisée au monde après l'eau, il s'agit d'une problématique peu mise en avant mais pourtant cruciale. C'est une ressource qui se régénère à l'échelle de centaines de milliers d'années mais dont le secteur de la restauration du patrimoine ne peut se passer. Un sable issu d'une carrière ou d'une gravière de proximité sera de toute évidence moins impactant que l'usage d'un sable marin.



Certifications « bois » de l'ONF

<https://www.onf.fr/onf/connaitre-lonf/+/49::lonf-deux-certifications-de-gestion-durable-et-une-politique-environnementale.html>

Mesurer et prendre en compte les évolutions dues aux changements climatiques

Les effets du changement climatique sur les sites patrimoniaux sont peu connus des acteurs et gestionnaires du patrimoine. Les associations REMPART veilleront à intégrer cette donnée dans leur dialogue avec les pouvoirs publics et les architectes qui suivent les restaurations de nos sites.



Remparts de La Charité (58)



Réutiliser les matériaux et matières premières

La réutilisation des matériaux a un rôle prépondérant à Périllos. Cela est pris en compte en tout début de chantier. Lors du déblaiement ou de la déconstruction, un tri sélectif est opéré pour faciliter le réemploi des matériaux. On réalise plusieurs tas séparés de pierres (petites, moyennes, grandes), de pierres d'angles, de pierres d'arc, celles pourvues d'une face de parement, celles en forme de « patates », les plates, etc. Toutes ont un rôle lors de la construction future. Et même les tessons de carrelages et de tuiles en terre cuite, servent à bâtir, à réaliser un four à pain, un mortier au tuileau, à niveler une ornière boueuse etc. Les anciens mortiers et autres gravats sont tamisés, le sable ainsi récupéré est un excellent complément d'agrégat aux couleurs locales. Une fois recoupés, les poutres et bois de charpente en mauvais état font de très bons linteaux. Les possibilités sont vastes dès lors que cette notion de recyclage/réemploi est intrinsèque à la démarche. Cela permet de limiter l'impact que génèrent l'extraction et l'acheminement et, en réutilisant les matériaux adaptés de jadis, les règles de l'art sont d'autant mieux respectées. Ne restent à la fin qu'un peu de remblai pour boucher les trous et quelques morceaux de bois parfaits pour les grillades de nos produits locaux.

**Florent Bastaroli, membre de l'Association Terre de Pierres,
Village de Périllos (66)**



Village de Périllos (66)

Aménager les sites pour les activités de visites

La fréquence de fortes chaleurs doit conduire les associations à une réflexion sur l'accueil des visiteurs sur leurs sites. Certains monuments couverts ou enterrés sont particulièrement prisés en période estivale, ils offrent aux touristes un peu de fraîcheur. Mais, dans leur grande majorité, les sites REMPART sont exposés au soleil une bonne partie de la journée. Installer des voiles d'ombrage, des haltes ombragées (plantation d'arbres en cohérence avec le site) ou tout autre dispositif efficace et réversible pour contrer la chaleur semblent des mesures d'adaptation nécessaires, que les associations pourront étudier site par site.



LES AUTRES INFRASTRUCTURES UTILISÉES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS

Veiller à l'efficacité énergétique des locaux associatifs et les lieux d'hébergement

Qu'il s'agisse de locaux utilisés à l'année pour l'administration de l'association ou occupés temporairement pour l'hébergement des groupes, une attention particulière doit être portée à l'efficacité énergétique. La diversification des activités des associations et l'étalement des activités de restauration sur une saison allant dans certains cas de février à novembre, rend nos infrastructures susceptibles d'être sollicitées plus régulièrement et sur des temps nécessitant parfois de chauffer les lieux. Des aides à la rénovation énergétique des bâtiments peuvent être mobilisées selon les territoires. Les associations REMPART veilleront à l'isolation de leurs locaux dans le respect du bâti et pourront en amont faire réaliser des diagnostics thermiques de leurs infrastructures. Les régions, départements ou intercommunalités développent via des financements nationaux ou européens des programmes d'aide à la transition énergétique des bâtiments.



Village médiéval de Peyruse-Le-Roc (12)



MILIEU NATUREL ET BIODIVERSITÉ

FICHE PRATIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - N°7

POUR COMMENCER

Les sites gérés par les associations REMPART sont souvent des milieux naturels de grande qualité porteurs de biodiversité. Le périmètre d'un site peut comprendre un espace protégé, une forêt, une zone humide, ou être compris dans un espace plus vaste comme une réserve naturelle ou un parc naturel régional. Qu'il fasse ou non l'objet d'une protection, l'environnement naturel direct des sites REMPART doit être traité avec les mêmes égards que l'objet patrimonial restauré par l'association.



Connaître et préserver la biodiversité présente sur les sites

Pour mieux connaître la biodiversité sur nos sites et continuer d'agir pour le patrimoine en la perturbant le moins possible, les associations REMPART se rapprocheront des réseaux naturalistes comme les groupes départementaux de la LPO ou proposeront des stages d'inventaire naturaliste à des étudiants suivant des formations en écologie. Nos sites abritent une quantité d'espèces animales et végétales, certaines sont d'ailleurs protégées et trouvent refuge dans le périmètre de nos sites, sur les murs et murets, les toitures, les arbres présents etc. De nombreuses espèces retrouvent en effets dans certains bâtiments les caractéristiques de leur milieu naturel. Les oiseaux peuvent y nicher, les chauves-souris y trouvent des gîtes pour hiberner ou s'installent dans les combles et les caves en été pour s'y reproduire. Les insectes comme les bourdons et les abeilles solitaires nichent dans les anfractuosités des murs.



Site historique... et havre de la biodiversité

Le site Gombervaux ne se résume pas aux ruines du château médiéval puisqu'il possède un patrimoine naturel végétal et faunistique avec ses douves en eau en particulier. Le respect de la biodiversité, la pédagogie et l'esthétique sont les principes additionnés à chacune de nos actions sur ce patrimoine. La préservation de la biodiversité demeure cependant notre préoccupation principale. À cet effet, deux inventaires faunistiques en 2002 par la LPO et en 2016 par l'association LOANA (oiseaux diurnes, nocturnes, poissons, batraciens, chauve-souris, insectes) ont tenté un comparatif qui s'est avéré trop complexe, faute de scientifiques, pour être pertinent. Quelles espèces ont disparu ? Lesquelles ont colonisé ? Pour aller plus avant, un partenariat avec l'université de Lorraine vient d'être noué. La biodiversité est aussi l'affaire du végétal : c'est pourquoi Jean-Claude E. notre botaniste, enseignant à l'université, a inventorié toutes les plantes pour préserver les individus rares et suivre toutes les espèces au long cours.

Christian Laurent, Président de l'association Gombervaux (55)



Château de Gombervaux (55)



Préserver les milieux aquatiques

Les douves en eau, les ruisseaux, marres, canaux et autres points d'eau présents sur nos sites hébergent la biodiversité. Afin de préserver ces milieux, les associations interdiront l'usage de détergents polluants dans leurs activités, elles veilleront à ne pas laver les outils de chantier dans une rivière ou un plan d'eau conformément à la loi ; dans la mesure du possible, elles conserveront les berges des milieux aquatiques adjacents des sites et en éviteront le piétinement. Les associations REMPART pourront intégrer les réflexions locales sur les trames vertes et bleues visant à assurer la continuité écologique des cours d'eau et des zones humides, et pourront se rapprocher, lorsque ce n'est pas déjà le cas, des acteurs de l'environnement pour un suivi naturaliste.

Prendre en considération les risques naturels (inondation, incendies)

La survenance d'un aléa naturel ne devient risque naturel que si elle représente une menace pour les biens et les populations (inondation, glissement de terrain, feu de forêt, etc.). Nos sites sont parfois établis en bordure de rivière, au cœur d'un massif forestier ou à flanc de falaise. Autant de situations différentes qui ont présidé au choix de l'emplacement de nos monuments mais qui présentent des fragilités à connaître et à considérer pour nos activités. Les associations REMPART prendront en compte ces risques pour ne pas les accroître en consultant les Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et les Plans de Prévention des Risques incendie de forêt (PPRif) consultables auprès des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.



Veiller à des interventions paysagères favorables à la biodiversité, évoluant vers la gestion différenciée

En dialogue avec leur environnement paysager, les sites REMPART sont des lieux d'agrément et de visites souvent dotés de massifs, d'arbres d'ornement ou de parcs. A l'occasion de nouvelles plantations ou du réaménagement d'un espace d'accueil, les associations REMPART veilleront à varier les essences plantées, à favoriser les espèces mellifères, les arbustes porteurs de baies et de manière générale des végétaux adaptés à la région... Les associations REMPART pourront également s'inspirer de la gestion différenciée des espaces naturels dont l'esprit peut se résumer ainsi : « entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible ». La gestion différenciée centrée sur l'usage des lieux, alternative à la gestion horticole intensive est adoptée par de plus en plus de collectivités et d'entités détentrices d'espaces verts.



Découvrir la gestion différenciée
<https://www.adalia.be/la-gestion-differenciee>



Mettre en œuvre des méthodes douces d'entretien des sites

Souvent peu accessibles aux engins et parfois aussi au travail manuel, les zones « vertes » des sites REMPART doivent faire l'objet de choix de gestion les moins impactants pour le milieu et la biodiversité. Il va de soi que les associations proscrivent l'utilisation de désherbants chimiques sur leurs sites. De même, une partie des espaces en herbe aux abords des édifices pourra être fauchée tardivement pour conserver la fraîcheur du sol l'été, laisser les fleurs atteindre leur maturité et s'épanouir insectes et oiseaux... Pour les zones nécessitant absolument une intervention, les associations pourront faire appel à des méthodes douces qui présentent bien des avantages. Faire intervenir un éleveur caprin ou ovin proche du site pour y laisser paître ses bêtes s'avère une solution économique, rapide et efficace ! Au-delà des abords directs de nos monuments, l'entretien des parcelles boisées proches nécessite parfois l'abattage d'arbres, il est de plus en plus fréquent d'avoir recours au débardage doux qui sollicite la traction du cheval et respecte le sol de la forêt.



Eco pâturage au château de Montagu

Depuis le printemps 2021, nous faisons paître des moutons d'Ouessant dans les douves du château. Cette action permet d'entretenir la prairie de façon écologique, évitant les passages répétés avec des engins à moteur. Mise en place avec le lycée horticole St Antoine sur le foncier duquel se trouve le château et un éleveur, l'opération est inscrite dans un module de formation et permet donc aussi une sensibilisation des élèves à l'éco pâturage. Outre le gain de temps et l'énergie économisée, la prairie semble plus naturelle que lorsque l'on tondait et nous n'avons pas le problème de l'évacuation de l'herbe lorsque celle-ci était trop haute. Il nous restera à couper les grandes herbes sur le bord du fossé, opération qui sera peut-être évitée par la suite avec l'introduction de chèvres. Un autre intérêt de l'opération est l'attrait du public jeune même si celui-ci est rare en ce moment. Il nous faut aussi partager les douves pour les activités de découverte des métiers et les moutons sont curieux et semblent s'intéresser à la taille de pierre ! Ce sont les jeunes du lycée qui s'occupent des soins aux moutons, ce qui nous épargne une charge de travail supplémentaire.

Patrick Bourgueil, Président de l'Association Historique de Marcoussis (91)



Château de Marcoussis (91)



Laisser une place aux espaces sauvages ou ré-ensauvagés

Dans chacun des sites dont nous avons la responsabilité, les associations REMPART appellent à laisser une place à la libre évolution de la nature. Une démarche de ce type est synonyme d'économies non seulement d'argent mais aussi de temps pour les bénévoles. Notre guide des bonnes pratiques écologiques ne peut se résumer à un catalogue « d'actions » à entreprendre. Il faut aussi réfléchir aux « inactions » à mettre en œuvre pour laisser un peu plus de place à la nature, à ses logiques et ses fonctionnements spontanés. Nous pouvons par exemple choisir de ne plus déplacer les déchets de taille vers la déchetterie mais les laisser sur place sous forme de tas de bois qui vont se composter lentement en fournissant un abri à de nombreux animaux.

Transformer ou évacuer les déchets verts inévitables en conformité avec la réglementation

Dans certains cas, l'évacuation ou la transformation des déchets verts issus de l'entretien des sites sont inévitables. Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables ; pour cela il est nécessaire d'utiliser au préalable un broyeur de végétaux. On peut aussi déposer les déchets verts conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective). En revanche, il est interdit de les brûler à l'air libre ou de les brûler avec un incinérateur de jardin. Toutefois, des dérogations peuvent exister dans la commune où se déroule l'activité REMPART : s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts, s'il y a une obligation de débroussaillage ou si un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif) s'applique. Les associations REMPART agiront au mieux, dans l'intérêt du site et de son environnement, et dans le respect de la réglementation.



Château de Ranrouët (44)



Adapter les essences aux évolutions du climat et favoriser la plantation d'arbres

Certaines associations ont pour objet de conserver des espèces végétales au sein de vergers conservatoires ou abritent des arborétums : elles sont en premières ligne pour observer les effets du changement climatique sur le végétal et constater la meilleure résistance de certaines espèces. Cette connaissance mérite d'être partagée. L'attention portée aux arbres est cependant valable pour tout le mouvement REMPART. Les arbres captent le CO2 et la fraîcheur qu'ils dégagent climatisent notre environnement. Partout où cela est possible, les associations favoriseront les plantations d'essences adaptées aux évolutions du climat. De même, lors de leurs interventions, les associations épargneront les arbres en place qui ne nuisent pas à l'intégrité du site. Avant toute intervention en milieu protégé (sites classés ou inscrits, zones de protection spéciale etc.), la réglementation en vigueur sera consultée.



Conservatoire du Patrimoine du Freinet (83)



Créer un verger-conservatoire à Miremer

La rusticité, la résistance aux maladies et surtout à la sécheresse ont été les critères principaux qui nous ont fait choisir d'installer des figuiers, en 2006 et 2008, sur les restanques du verger-conservatoire. Or, à partir des années 2012-2014, les 138 arbres ont commencé à souffrir sensiblement de la sécheresse estivale, phénomène qui s'est traduit par la mort d'une quinzaine d'arbres chaque année, nous contraignant à des replantations soumises, elles aussi, aux aléas climatiques. C'est pourquoi nous sommes en train de mettre en place un système d'adduction d'eau sur l'ensemble du site. Pour ce faire, nous avons privilégié la récupération d'eau de pluie provenant de la toiture de la chapelle située au sommet du plateau de Miremer. Nous espérons qu'avec cette solution écologique, nous pourrions ainsi préserver nos 42 variétés de figuiers et même envisager une production de fruits à commercialiser dans les villages alentours.

Laurent BOUDINOT, administrateur, Conservatoire du Patrimoine de La Garde-Freinet (83)



MOYENS DE L'ENGAGEMENT ET PARTENARIATS

FICHE PRATIQUE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - N° 8

POUR COMMENCER

L'engagement des associations REMPART passe par la mobilisation de moyens techniques et l'action dans un environnement où évoluent d'autres acteurs. Les moyens choisis pour faire vivre l'action associative, les choix de gouvernance ainsi que la capacité à agir avec d'autres sont favorables à un développement durable et à l'action pour le climat.



VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE

Former les acteurs du réseau aux enjeux de la transition écologique

Nous ne sommes pas tous des experts de la transition écologique ! Sans être expert, il est cependant possible de se former et de se sensibiliser aux enjeux qu'elle recouvre. Les Unions régionales REMPART favoriseront les rapprochements avec les acteurs de l'environnement et en particulier les GRAINE (Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement). Elles pourront proposer des temps de formation à leurs bénévoles grâce à l'expertise des réseaux naturalistes. Lorsque ce sera possible, les associations REMPART nommeront un référent « transition écologique » parmi les membres de leur conseil d'administration, leurs salariés ou leurs bénévoles. Cette personne effectuera une veille sur le sujet et s'assurera de la prise en compte de la transition écologique dans les projets développés.

Inclure l'ambition de transition écologique dans nos objectifs

Affirmer l'ambition de transition écologique au sein du réseau REMPART, c'est faire en sorte que des objectifs s'inscrivent dans nos buts associatifs. Cela passe par une prise de conscience générale à l'échelle du mouvement que les associations REMPART doivent pouvoir mesurer. Ainsi, le dossier d'adhésion REMPART invitera les associations candidates à décrire leur contribution à la transition écologique. De même, les dossiers post-chantiers et post-activités comprendront une section dédiée ainsi que le questionnaire de satisfaction des bénévoles.





Réfléchir et structurer nos actions, ensemble

Depuis 2015, nous nous concentrons sur les activités de restauration du moulin. Cependant notre intitulé "Réaménagement de l'Environnement & Sauvegarde du Patrimoine" (RESP) nous renvoie à un certain retard pris sur la seconde facette de nos activités, la restauration du patrimoine naturel et sa sauvegarde. Une prise de conscience qui intervient alors que nous préparons notre agrément JEP qui invite à mettre en relation nos valeurs et le développement durable. Cette convergence questionne notre position d'association par rapport aux objectifs du développement durable. Aujourd'hui, nous démarrons une réflexion, organisée et structurée sur nos actions du quotidien, pour flécher et affiner notre démarche, sans pour autant qu'elles deviennent une contrainte majeure au plein épanouissement de nos adhérents et de nos volontaires sur les chantiers d'été. Il nous faut faire une photographie de nos pratiques actuelles, puis déterminer nos objectifs de développement durable et enfin mettre des procédures en place pour tenter d'atteindre nos objectifs.

**Patrick Ricard, Président de l'association RESP
Moulin de Cantecort (47)**



Moulin de Cantecort (47)



COMMUNICATION ET ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS

Avoir recours à des services éthiques

Les associations REMPART sont des acteurs de l'économie qui ont recours à des prestataires variés tout au long de l'année. A l'instar des choix de consommation et de fournisseurs pour les activités de chantier, elles veilleront à l'éthique de fabrication et de fonctionnement des services choisis. Les produits fabriqués en France selon des normes environnementales et sociales élevées seront privilégiés. De même, le choix des services bancaires ou d'assurance pourra être guidé par des préoccupations éthiques.



Site archéologique de Mediolanum (23)



Guide écocitoyen des Amis de la Terre

Pour les banques :

<https://www.amidelaterre.org/choisis-ta-banque-le-guide-ecocitoyen-des-amis-de-la-terre/>

Pour les assurances :

<https://www.amidelaterre.org/wp-content/uploads/2018/12/scorecard-2018-report-final-web-version.pdf>

Promouvoir les bons comportements digitaux

Avec une intensité variable selon les associations, nous avons tous recours à la communication digitale. Les usages du numérique ont accru notre capacité à faire connaître nos actions, ce qui est positif. Mais la part du numérique dans les émissions de gaz à effet de serre augmente chaque année tout comme la consommation d'énergie liée à ces usages et au stockage des données. Privilégier le matériel reconditionné ou d'occasion ou faire le choix d'appareils pouvant être réparés est une manière de réduire l'impact de nos pratiques digitales. De même, trier, classer en local et supprimer les données inutiles limitent leur stockage en ligne. N'envoyer et conserver que les mails nécessaires contribuent aussi à limiter la consommation d'énergie. Tout en conservant leur capacité à communiquer, les associations REMPART mettront en application de bons comportements digitaux.



20 écocgestes à adopter pour un numérique responsable

<https://www.apc-paris.com/actualite/20-eco-gestes-a-adopter-pour-numerique-responsable>



PARTENARIATS VERTUEUX POUR LA GESTION DE NOS SITES ET LA CONDUITE DE NOS ACTIVITÉS

Agir avec les acteurs de l'environnement, du développement durable et de la conservation de la nature

Selon la nature de leurs sites, les associations sont en interaction avec des gestionnaires d'espaces naturels (espaces naturels sensibles, zone Natura 2000, PNR, PNN, réserves naturelles, sites inscrits ou classés) et des acteurs parfois associatifs de la protection de l'environnement (LPO, France nature environnement, GRAINE...). Ces réseaux de professionnels ou de militants apportent une expertise utile à REMPART. Les associations REMPART encourageront tous les dialogues et toutes les formes de partenariat pour favoriser la transition écologique de leurs sites.

Agir avec les acteurs publics à toutes les échelles de territoire

Qu'il s'agisse de schémas de développement durable ou de plans « Climat » décidés par des exécutifs de collectivités (régions, départements, intercommunalités ou communes) ou qu'il s'agisse d'engagements nationaux portés par les services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DRAC ou DRAJES), le concept de transition écologique inspire les politiques publiques. Les associations REMPART seront à l'écoute de leurs déclinaisons et, autant que possible, entreront en interaction avec les décideurs pour faire connaître leurs actions dans ce domaine. Dans le même esprit et chaque fois que cela sera possible, les associations REMPART pourront intégrer le conseil économique, social et environnemental régional (CESER) dont l'assemblée consultative représente les "forces vives" de la région.

Cultiver notre ouverture au monde et s'inspirer des partenaires internationaux

Parce que le mouvement REMPART agit localement pour le patrimoine mais partout dans le monde grâce aux projets de ses partenaires, son ambition écologique doit être partagée et inspirée des succès obtenus ailleurs. Les associations pourront par exemple se nourrir des expériences conduites au Portugal sur la gestion des milieux naturels, s'inspirer des projets mixtes mêlant éco-construction et patrimoine en Roumanie, et de toute action exemplaire ailleurs dans le monde. De même, les réseaux internationaux auxquels REMPART appartient comme le CCVSI, INTO ICOMOS ou le Climate Heritage Network seront des espaces d'inspiration et de partage.



Fondation DALA - Cârțișoara, Roumanie



ANNEXES - POUR ALLER PLUS LOIN

TEXTE D'ORIENTATION GÉNÉRALE REMPART, LE PATRIMOINE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

C'est en 1992 lors du Sommet de la Terre, que la déclaration de Rio donne une définition du "développement durable" mettant l'accent sur le lien "environnement/développement". Au rapport Bruntland (1987) selon lequel le développement doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, la déclaration de Rio ajoute qu'il s'agit d'un développement économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement. Dans ce contexte, le patrimoine doit être considéré comme une ressource que nous devons préserver pour la transmettre aux générations futures au même titre que les ressources naturelles et énergétiques ; c'est la raison pour laquelle il est légitime de s'interroger sur le lien entre REMPART, le patrimoine et la notion de développement durable. Le patrimoine est le terrain sur lequel nous enracinons l'éducation à la citoyenneté, condition sine qua non du développement durable.

Notre action et les trois piliers du développement durable

1. Développement économique

Le patrimoine contribue à la redynamisation et au développement économique des territoires ; les actions que REMPART organise sur le patrimoine constituent également des agents du développement local :

- par un impact direct sur l'économie locale : achats de matériaux et de denrées alimentaires, recours à des artisans, etc.
- par le maintien et la création d'emplois directs et indirects.
- par la production de richesses : aménagement et réutilisation du patrimoine pour le développement d'activités éducatives, culturelles ou touristiques, ou pour la réalisation de logements et d'habitats.
- par des activités innovantes ou des expérimentations relevant de l'Economie sociale et solidaire (ESS).

2. Problématiques environnementales et énergétiques

Le patrimoine est une source d'inspiration quant aux questions énergétiques :

- Les savoir-faire traditionnels relatifs au bâti ancien, tenant compte du climat, du relief, de l'orientation, etc., utilisant des matériaux naturels et de récupération, à faible impact environnemental, constituent une référence pour une architecture éco-responsable et pour l'éco-construction.
- Le patrimoine et les techniques que nous employons et transmettons appellent à utiliser et réutiliser des matériaux locaux, dont le transport présente un faible bilan carbone.

3. Social

Le patrimoine lui-même, mais aussi la vie associative et les chantiers de bénévoles que développe REMPART sur le patrimoine constituent une source de lien social et contribuent à satisfaire les besoins de la société sur des questions comme l'éducation, la solidarité, la lutte contre l'exclusion et toute forme de discrimination... Mouvement d'éducation populaire, REMPART s'attache à sensibiliser à des modes de vie plus sobres, plus solidaires et plus respectueux de l'environnement et des ressources.

Enfin, la culture - et a fortiori le patrimoine - est considérée de plus en plus souvent comme le quatrième pilier du développement durable.



Le patrimoine présente de plus la double opportunité économique et sociale de constituer une ressource économique non délocalisable et une offre de tourisme diffus, accessible au plus grand nombre. Dans certains territoires ruraux, les sites pris en charge par REMPART constituent l'ultime espace culturel et le support d'un développement respectueux.

Le chantier REMPART et le développement durable

Le chantier de bénévoles sur le patrimoine, tel que le pratiquent les associations membres de l'Union REMPART, s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'éducation ou de sensibilisation des publics sur ces questions, ainsi que des associations et des animateurs.

Les chantiers REMPART, qu'ils portent sur le patrimoine bâti ou naturel, s'attachent à développer des techniques éco-responsables et respectueuses de l'environnement :

- Récupération de matériaux, tamisage et réutilisation des anciens mortiers, utilisation de matériaux locaux respectant des circuits de proximité.
- Utilisation de méthodes manuelles et traditionnelles dépensant peu d'énergie.
- Désherbage et débroussaillage manuels ou mécaniques mais pas chimiques.
- Dispositif de récupération des eaux de pluie, notamment pour la confection des mortiers.
- Gestion des déchets, broyage des déchets verts, mise en place de compost. - Etc.

De même, la vie quotidienne des chantiers de bénévoles est également organisée dans le respect de l'environnement et dans une démarche de développement durable :

- Alimentation à partir de produits locaux et de saison,
- Promotion des circuits courts de distribution,
- Tri et gestion des déchets,
- Economie d'énergie et gestion raisonnée de l'eau,
- Gestion raisonnée des déplacements et utilisation de modes de déplacement adaptés aux besoins.

Évidemment, les chantiers de bénévoles organisés par REMPART, au delà des réalisations qu'ils produisent en matière de protection et d'entretien du patrimoine, s'inscrivent dans une démarche éducative, constituent une véritable école du citoyen et sont porteurs de lien social.

Préservation du patrimoine et développement durable sont parfois en contradiction

Pour REMPART, comme pour de nombreux autres défenseurs du patrimoine, la question de la transition énergétique et de la réduction des émissions des gaz à effet de serre par la réduction des consommations d'énergie et la production d'énergie à partir de sources renouvelables ne saurait être traitée au détriment du patrimoine.

Ainsi l'isolation par l'extérieur d'un bâtiment ancien n'est pas souhaitable si on veut respecter l'esthétique de ses façades. La pose de panneaux solaires sur un toit ne peut se faire sans une réflexion sur leur intégration dans le bâti ancien.

Il en va de même pour le développement de l'énergie éolienne qui ne devrait pas se faire au détriment des paysages qui, eux aussi, constituent une ressource à préserver pour les générations à venir.

Cette tension entre préservation du patrimoine et prise en compte de l'environnement dans le cadre du développement durable n'empêche pas REMPART de soutenir ces deux axes, tout en ayant conscience que cela peut l'amener parfois à faire des choix douloureux ou des concessions.

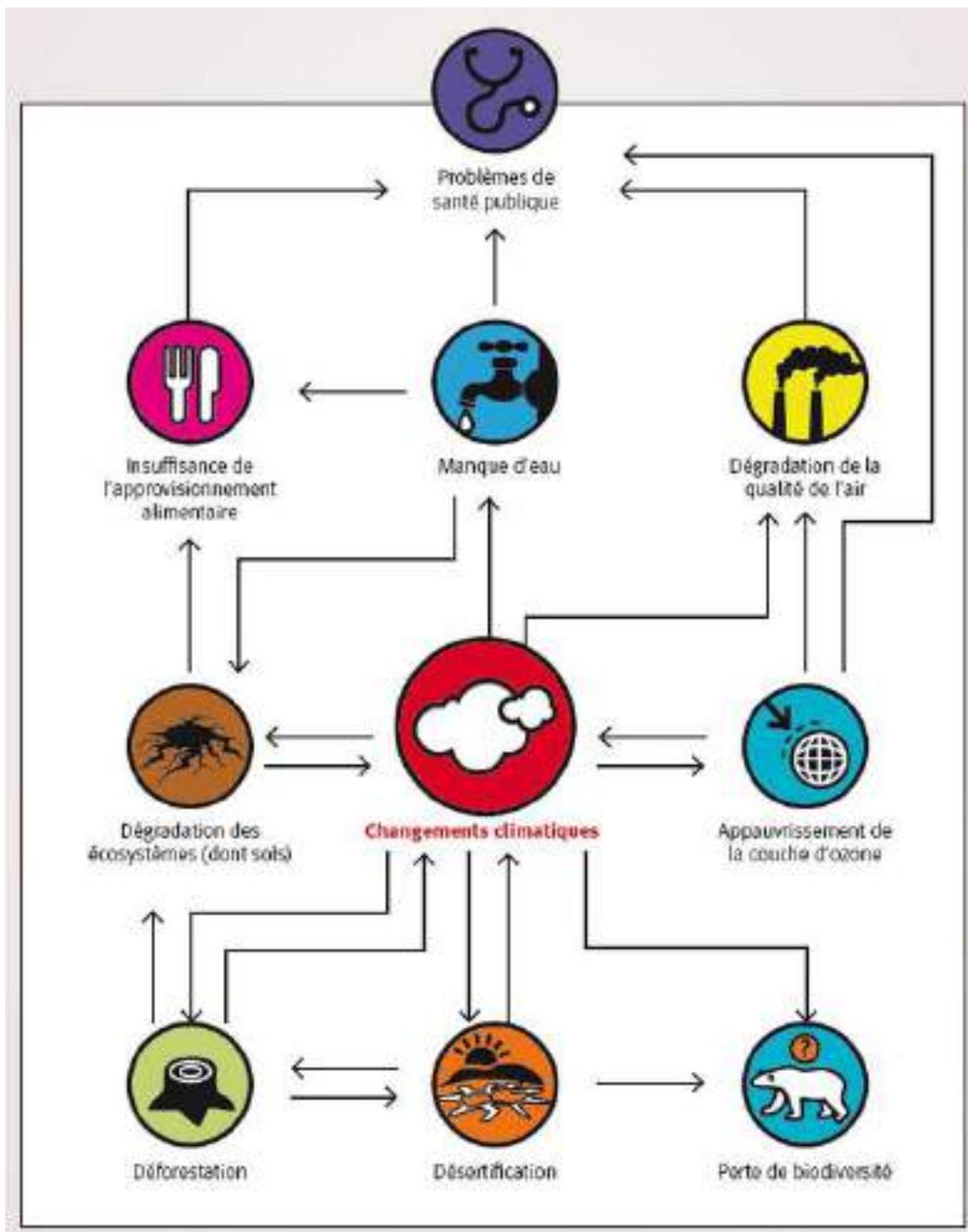
Pour autant, REMPART, acteur du développement durable, n'aura de cesse de promouvoir le débat et la prise de décision démocratiques sur cette question.



ANNEXES - POUR ALLER PLUS LOIN

DES IMAGES POUR COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

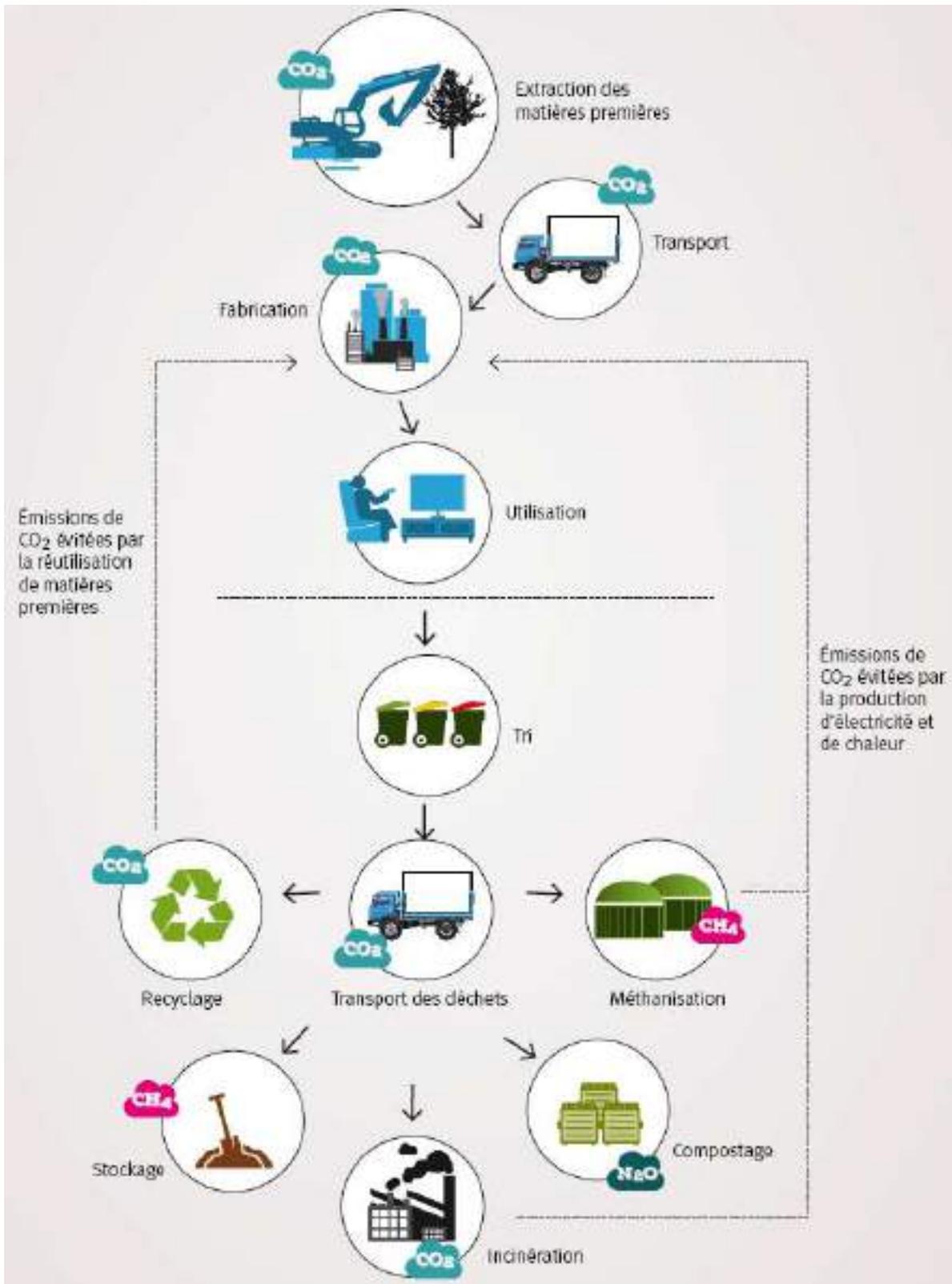
Les changements climatiques agissent au centre des interactions avec de nombreux enjeux cruciaux tels que la santé, l'alimentation, ou encore l'accès à l'eau



Source illustrations : Réseau Action Climat, Kit pédagogique sur les changement climatique, édition 2015, p24



Consommation : Nos achats et les déchets qui y sont liés sont émetteurs de gaz à effet de serre

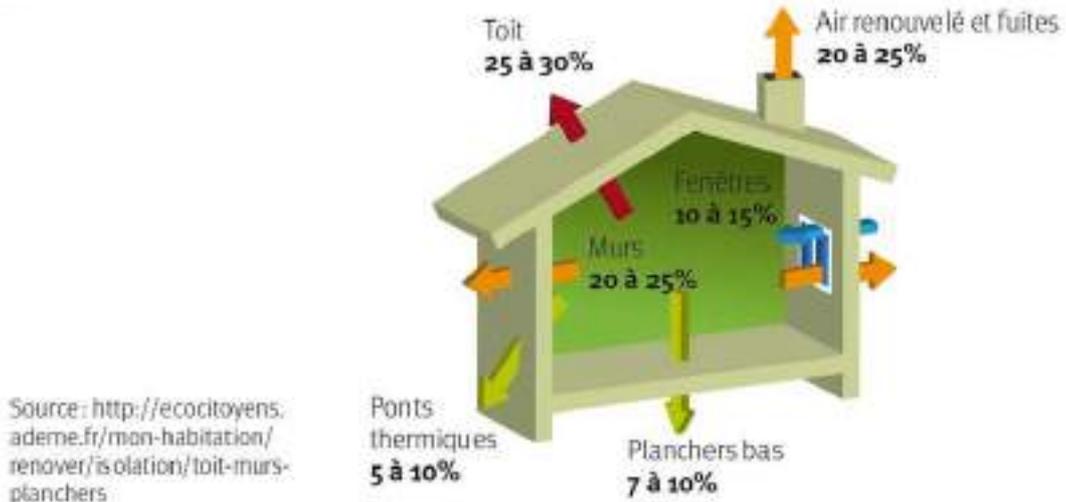


Source illustrations : Réseau Action Climat, Kit pédagogique sur les changement climatique, édition 2015, p72



Le bâti : Réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans son logement

Les fuites de chaleur liées à une mauvaise isolation



Source illustrations : Réseau Action Climat, Kit pédagogique sur les changement climatique, édition 2015, p74

Digital : Faire durer nos équipements numériques constitue le geste le plus efficace pour diminuer leurs impacts : passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50% son bilan environnemental

LE CYCLE DE VIE D'UN ORDINATEUR



Équipement	Consommation d'énergie
Smartphone	de 2 à 7 kWh / an
Tablette	de 5 à 15 kWh / an
Écran	de 20 à 100 kWh / an
Ordinateur portable	de 30 à 100 kWh / an
Ordinateur fixe	de 120 à 250 kWh / an
Box (Internet +TV)	de 150 à 300 kWh / an

Source illustrations : ADEME, Face cachée du numérique : Réduire les impacts du numérique sur l'environnement, <https://bibliothèque.ademe.fr/consommer-autrement/4098-face-cachee-du-numerique-9791029716904.html>



ANNEXES - POUR ALLER PLUS LOIN

En plus des liens cités au fil du texte, voici une sélection de ressources et d'évènements susceptibles d'inspirer nos actions.

RESSOURCES EN LIGNE

ADEME – l'Agence de la transition écologique

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Son site internet abrite une médiathèque très fournie sur tous les enjeux de la transition écologique.
www.ademe.fr

Conseil International des Monuments et des Sites – ICOMOS

L'ICOMOS est une organisation internationale qui se consacre à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel. Son groupe de travail sur le changement climatique et le patrimoine (GdTCC) est chargé de réfléchir sur le lien entre patrimoine culturel et changement climatique.

<https://www.icomos.org/fr/themes-dactualite/changement-climatique/60670-action-icomos-changement-climatique>

France Nature Environnement

La fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement dispose d'un "espace éducation" particulièrement fourni et leurs ressources pédagogiques sont accessibles à tous.

fne.asso.fr/espace-education

GRAINE Nouvelle-Aquitaine

Réseau Régional d'Éducation à l'Environnement, avec lequel REMPART a travaillé pour établir son plan d'action climat.

www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/

Planète Healthy

Plateforme Internet pour partager des solutions aux problèmes climatiques et aux évolutions nécessaires de nos sociétés. Et proposant gratuitement des outils utiles au quotidien (guides, tutoriels, ...)

<https://planetehealthy.com/>

Réseau Action Climat

Le Réseau Action Climat, fédération d'associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale.

<https://reseauactionclimat.org> et notamment <https://reseauactionclimat.org/publications/>

Réseau École et Nature

Le FRENE, anciennement Réseau École et Nature, est une association née en 1983, agréée jeunesse et éducation populaire, et protection de l'environnement, complémentaire de l'enseignement public. L'association favorise la solidarité citoyenne entre les artisans du développement durable.

frene.org/

Réseau Patrimoine Climatique ou Climate Heritage Network

Le Réseau Patrimoine Climatique (RPC) est un réseau bénévole de soutien mutuel entre les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, incluant les ministères, les ONG, des agences de gestion de sites, les universités, certaines entreprises et plusieurs autres organisations connexes au milieu des arts, de la culture et du patrimoine. REMPART est membre du CHN depuis 2020.

climateheritage.org

climateheritage.org/patrimoineclimatiqu

We act for good

Application, conçue par WWF, qui partage des astuces pour gaspiller moins, recycler plus et devenir encore plus éco-responsable au quotidien.

<https://weactforgood.com/app-telecharger/>



ANNEXES - QUELQUES DATES À RETENIR

MARS

18/03 – Journée Mondiale du recyclage
www.ecologie.gouv.fr/journee-mondiale-du-recyclage-france-engagee-en-faveur-leconomie-circulaire

3ème samedi – Cyber World Clean'up day
cyberworldcleanupday.fr

21/03 – Journée Internationale des Forêts
www.un.org/fr/observances/forests-and-trees-day

22/03 – Journée mondiale de l'eau
www.un.org/fr/observances/water-day

Fin mars – Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides
www.semaine-sans-pesticides.fr

AVRIL

22/04 - Journée internationale de la Terre nourricière
www.un.org/fr/observances/earth-day

MAI

22/05 - Journée internationale de la diversité biologique
www.un.org/fr/observances/biological-diversity-day

Fin mai - Fête de la nature
fetedelanature.com

JUIN

Premier week-end - Rendez-vous au Jardin
rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr

05/06 - Journée Mondiale pour l'Environnement
www.un.org/fr/observances/environment-day

18/06 - Journée de la gastronomie durable
www.un.org/fr/observances/sustainable-gastronomy-day

Dernier week-end de juin - Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
www.patrimoinedepays-moulins.org

SEPTEMBRE

Troisième week-end de septembre - Journées Européennes du patrimoine (JEP)
journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr

Après les JEP - Semaines Européennes du Développement Durable
www.agenda-2030.fr/a-la-une/semaine-europeenne-du-developpement-durable/article/edition-2021-de-la-semaine-europeenne-du-developpement-durable-sedd

OCTOBRE

Mi-octobre - Jour de la nuit
<http://jourdelanuit.fr>

NOVEMBRE

Deuxième quinzaine - Le mois de l'ESS, Economie Sociale et Solidaire
serd.ademe.fr/

DÉCEMBRE

08/12 - Journée mondiale du climat
<https://uicn.fr/events/journee-mondiale-climat/>



ANNEXES - OUTILS MIS EN PLACE PAR LE RÉSEAU

À DESTINATION DES ASSOCIATIONS

Une formation pour les référents Transition Écologique

L'Union a organisé une formation sur 2 jours à l'Académie du Climat à Paris, pour constituer une équipe de référents régionaux "Transition Écologique" qui pourront accompagner les associations dans la mise en place de pratiques plus vertueuses et sobres. D'autres formations seront proposées afin d'augmenter le nombre de référents, et qu'un jour, il y ait une personne référente dans chaque association.

Des modules intégrés dans les stages de formation REMPART

Afin de mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans la restauration du patrimoine, la transition écologique est intégrée dans les modules des stages de formation destinés aux équipes d'animation de chantiers de bénévoles : "Monument Historique", "Pédagogie et Organisation" et "BAFA"

Des fiches pratiques

Pour faciliter la mise en place des pratiques vertueuses recommandées dans le Livre Blanc, des fiches pratiques ont été élaborées par les référents "transition écologique".

Une boussole transition écologique

Cet outil permet de construire un plan d'actions sur-mesure en identifiant les actions prioritaires et les ressources disponibles à l'échelle de l'association et du territoire.

À DESTINATION DES BÉNÉVOLES

Un bingo

Le bingo a été le premier outil réalisé pour permettre aux bénévoles, aux équipes d'animation et aux responsables associatifs de se rendre compte des pratiques vertueuses déjà mises en place sur les sites. La grille reprend les bonnes pratiques du Livre Blanc et permet de définir les challenges à relever ensemble.

Une affiche "Ici des bénévoles agissent pour le climat" Pour affirmer son engagement, REMPART a réalisé une affiche « agir pour la transition écologique : 8 priorités pour réduire notre impact » reprenant les 8 thématiques du livre blanc.

Une autre affiche "ici des bénévoles s'engagent pour le climat", sert de support aux bénévoles et équipes d'animation pour se questionner sur les actions vertueuses réalisables pendant les chantiers selon les spécificités du site.

Un jeu "A la poursuite du climat"

Les membres de la commission " transition écologique" ont conçu un jeu « à la poursuite du climat » afin de faciliter le partage de connaissances et inviter à la réflexion pour trouver des solutions, ensemble. Il est utilisé sur les chantiers labellisés « jeunes et nature » depuis l'été 2022

Vidéos

Des vidéos ont été réalisées pour faire connaître plus largement les actions du réseau en faveur de la transition écologique. La vidéo diffusée lors de la COP26 présente le livre blanc et un exemple de pratique largement répandue dans le réseau : le réemploi des matériaux et l'approvisionnement local.

Avec la vidéo "Moi, mon patrimoine" réalisée par l'association "Les Embobinés", on découvre le regard que porte les générations de bénévoles sur les chantiers de restauration et la transition écologique.



Affiches

Jeu de cartes





REMPART
MISSION PATRIMOINE

**Ensemble, faisons de nos associations des
exemples de la transition écologique**



REMPART
MISSION PATRIMOINE



Fort Cézon (29)

WWW.REMPART.COM